

# ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / DÉCEMBRE 2019 / N°434

Dossier

## Art engagé, regard changé ?

Grand entretien avec

**Isabel Allende Bussi**

**L'indignation, ferment  
de révolution**



## 3 Édito

**Chasser les acouphènes.**

SANDRA EVRARD

## 4 Quoi ?!

## 6 Grand entretien

«**Le temps des femmes est terminé... pour l'instant**» Même si la gent féminine n'est pas en odeur de sainteté en Amérique latine, la sénatrice chilienne Isabel Allende Bussi met les droits humains au cœur de son combat politique.

SANDRA EVRARD

## 10 Dossier

### Art engagé, regard changé?

Nourrir, enrichir l'esprit, interpellier l'observateur: la création artistique n'a pas son pareil pour nous secouer, et même nous déranger. Ce n'est pas sans risques – ni pour les artistes ni pour le public – mais c'est tant mieux! Même sans prétention révolutionnaire, les arts nous montrent le monde sous un jour nouveau: celui des possibles.



Illustration de couverture © Especial/Notimex/AF

## 46 Libres ensemble

**46 Vers une Justice communautaire.**

La Flandre vient de se doter d'un ministère de la Justice. Le symbole est fort, mais qu'il y a-t-il derrière?

JUSTINE BOLSENS

**49 Un travail à tout prix.** Même sans papiers, les travailleurs ont des droits. Les escrocs grouillent, ce qui n'empêche pas les mentalités d'évoluer. CLARA VAN REETH

**53 L'indignation, ferment de révolution.** Les foules en colère protestent mais la voix de la rue ne porte pas toujours ses fruits. Analyse fouillée. LOUISE KNOPS

## 58 International

**60 Au-delà de l'Amazonie, ces terres dévastées.** La région du Pantanal s'envase: le désastre est écologique et économique. Ruivaldo le fermier n'abandonne pas. CATHERINE CALLICO

**64 Un choix conservateur par défaut.** Contrairement à ce qui a été affirmé suite aux élections, le nouveau président tunisien n'a pas la côte chez tous les jeunes. MEHDI TOUKABRI

**64 Les lois progressistes du mardi.** En Irlande du Nord, la crise politique profite aux femmes et aux couples du même sexe. FRANÇOIS FINCK

## 70 Culture

**72 Autour du jeu vidéo.** Au-delà de l'écran, c'est un espace de démocratie culturelle qui se déploie, s'étudie, et parfois, émancipe. MAXIME VERBESSELT

**75 L'opéra, un univers de femmes fortes?** Des héroïnes tragiques, il y en a. Mais combien de cheffes d'orchestre? L'art lyrique ne rime pas encore avec parité. SIGRID DESCAMPS

## 78 Des idées et des mots

## 80 Coup de pholie

**Les clones d'Erostate.**

VÉRONIQUE BERGEN

## Chasser les acouphènes

«L'inquiétant retour de l'extrême droite en Allemagne», «L'extrême droite devient le troisième parti en Espagne», «Pour la première fois, le Vlaams Belang arrive en tête en Flandre». Combien de titres de presse de ce genre devons-nous encore lire ? La démocratie va-t-elle laisser se refermer sur elle le piège qui se love au sein même de son fonctionnement de base, quitte à se laisser enterrer ?

À l'instar de l'inertie observée face au dérèglement climatique, dont les scientifiques nous disent qu'il pourrait avoir notre peau, l'indignation semble être le seul soubresaut un peu tiède qui s'affiche sur nos encéphalogrammes face à la montée de l'extrême droite en Europe, pays après pays. Tout comme pour le climat, attendons-nous que la catastrophe s'étende ? Faut-il qu'elle atteigne une masse critique de personnes ? Qu'elle touche à nos droits fondamentaux ? Que dis-je : encore plus ? J'en entends déjà certain.e.s affirmer avec une pseudo-bienveillance qu'il ne faut pas s'alarmer, que l'époque n'est plus la même que celle qui a vu les régimes autoritaristes s'installer en Europe. Ce qui est vrai ! Comparaison n'est pas raison. Mais pour les Saint-Thomas en puissance, nous rétorquons que quand l'extrême droite arrive au pouvoir, elle réactive des mécanismes malheureusement connus. Et que les faits sont là.

Au Brésil, Bolsonaro s'attaque à la connaissance, en supprimant le ministère de la Culture et les subventions aux facultés de psychologie des universités. En Hongrie, les juges en place ont été obligés de démissionner dès l'arrivée au pouvoir d'Orbán, qui s'est ensuite attaqué aux médias et aux ONG. Justice et société civile sont désormais muselées. Et un mur de barbelés bloque également la route aux migrants. Tout cela, en moins de dix ans. En Pologne, depuis que les frères Kaczynski ont fait main basse sur le pays en 2015, les droits des femmes, entre autres, ont régressé, la Justice et les médias confiés à des proches du régime, ainsi que les instances culturelles... Tiens, tiens.

Ce sont finalement toujours les mêmes «lieux iconiques» qui sont instrumentalisés par les extrémistes et nationalistes en tout genre : la justice, l'immigration, les femmes, les médias et la culture. Et si à l'étranger, plusieurs pays ont passé le pas, le décompte semble aussi avoir commencé dans la moitié Nord du pays. Avec la création d'un ministère flamand de la Justice et une coupe abyssale dans le financement du secteur culturel, on peut craindre la suite. Justice, culture. Tiens, tiens... Cela ne vous empêche pas de dormir ? Le bruit de sourdine que distille «la bête» n'atteint pas vos oreilles ? Pour ma part, cela a atteint le stade d'acouphènes, ces sifflements intra-auriculaires terriblement désagréables. Il est urgent de ressortir le triangle rouge. Et d'agir, dès le plus jeune âge en rappelant l'importance de la démocratie et de ses rouages dans les cours de citoyenneté. En mobilisant la société civile et bien entendu nos associations laïques, pour contrer ce glissement silencieux. En utilisant la désobéissance civile lorsque notre conscience nous le dicte. Et en utilisant la solidarité de tou.te.s celles et ceux qui se rendent compte qu'il est urgent de dire non! 🌱

# Opinion

## Pour un pacte laïque européen

Mise à mal dans différents pays, la laïcité a pourtant vocation à créer un socle de valeurs favorisant le vivre ensemble. La laïcité peut-elle fédérer une nouvelle Europe? C'est la certitude de l'ancien président français, François Hollande.



© Dominique Houcmant-Goldo

«Jamais nous n'avons eu autant besoin de laïcité, dans une société qui est traversée par des croyances, des cultures et des convictions différentes qui provoquent quelquefois des séparations au sein de nos sociétés. Nous avons besoin d'une valeur qui nous unit tous, et cette valeur, c'est la laïcité, car elle nous permet de vivre ensemble. Elle garantit la liberté des cultes, mais fixe aussi les limites que ces cultes doivent respecter. Sans ce socle commun, les comportements peuvent dériver, notamment avec une menace provenant de certains groupes fondamentalistes, extrémistes, dans des domaines qui ne sont pas les leurs et qui nous concernent tous.

L'Europe est divisée sur un certain nombre de sujets, et elle l'est aussi sur la laïcité. Les religions ne bénéficient pas des mêmes reconnaissances partout. Dans certains pays, la religion catholique est une religion d'État, dans d'autres, c'est la religion luthérienne qui est par ailleurs subventionnée, y compris par l'impôt. Et en France, nous avons cette séparation très stricte entre les religions et l'État. La laïcité telle qu'elle est

organisée en Belgique est une laïcité de rassemblement, de réunion de valeurs, c'est important de le rappeler pour faire avancer la démocratie.

On ne pourra pas créer un seul modèle européen, mais ce que nous pouvons faire – et c'est le sens de l'Appel de Liège –, c'est que tous les démocrates s'inscrivent dans une démarche commune, au-delà de nos traditions, de nos histoires respectives, et de la place des religions, pour que les valeurs de la laïcité soient portées partout en Europe. L'Europe a besoin de cela, alors qu'elle a vécu des événements extrêmement lourds ces dernières années, avec les attentats. Elle est soumise à des pressions venant de l'extérieur, elle doit faire face aux populismes et aux extrémismes, nous avons donc énormément besoin que la démocratie puisse se sentir plus forte grâce à la laïcité.» (se)

Le 12 octobre dernier, à l'occasion des 50 ans du Centre d'Action Laïque, un appel a été lancé aux défenseurs des droits fondamentaux pour promouvoir la laïcité comme un principe universel, garant des libertés individuelles et d'une coexistence pacifique des opinions philosophiques et des convictions religieuses.



L'Appel de Liège peut être signé sur <http://50ans.laicite.be>.

## Libre comme l'air

Enfin libre! Après une véritable tempête médiatique qui a secoué l'ensemble du pays, voilà que la journaliste marocaine Hajar Raïssouni, condamnée à un an de prison ferme et une amende de 500 DH pour «avortement illégal» et «relations sexuelles hors mariage», quitte la prison après 47 jours de vie carcérale. Kif-kif pour son fiancé soudanais et l'ensemble de l'équipe médicale. Tous ont été graciés par le roi Mohammed VI, le 16 octobre dernier. Tout au long de son procès, la journaliste de 28 ans dénonçait l'instrumentalisation politique de cette «affaire». Elle considérait son procès comme un «règlement de comptes envers [s]a famille, [son] journal et [elle]-même», puisqu'elle est à la fois la nièce du rédacteur en chef du quotidien arabophone *Akhbar Al Youm* (critique vis-à-vis du Palais), et du fondateur du Mouvement de l'unicité et de la réforme (MUR), proche de la formation islamiste au pouvoir depuis 2012. Raïssouni avait d'ailleurs nié en bloc le fait d'avoir avorté, justifiant son intervention médicale par une hémorragie interne. Au-delà du cheminement de la jeune femme, cette histoire a mis en lumière, encore une fois, la fragilité des droits individuels et de la condition des femmes dans une société patriarcale fortement marquée par le religieux. Le corps des femmes appartient encore bien trop souvent à l'État, au souverain, à l'imam, à la communauté, pas assez aux premières concernées. Dans certains pays comme le Maroc, c'est encore au nom de la religion érigée au rang de loi que les femmes sont dépossédées de leur corps et de leur sexualité. (db)

## Où il fait bon vivre

Persécutés dans 69 pays du monde, les mécréants trouveraient leur «paradis sur terre» en Belgique, au Pays-Bas ainsi qu'à Taiwan. C'est ce qui ressort du *Freedom of Thought Report 2019*, le rapport annuel de Humanists International paru et mis en ligne début octobre sous la forme d'une carte qui donne une vision très claire de la situation à l'échelle mondiale. À trois sur la première marche du podium et suivi de près par la France et le Japon, notre plat pays est de ceux où «les non-croyants ne sont pas systématiquement discriminés» et où «il existe une protection en cas de discrimination», commente deMens.nu. Aux antipodes, on y trouve, comme les années précédentes, l'Afghanistan, l'Arabie saoudite et la Corée du Nord. Même si quelques pays ont assoupli leurs lois ces dernières années, les libres penseurs paient encore cher de leur vie. Et même en Belgique, le nombre de réfugiés qui ont reçu l'asile politique en tant qu'athées s'élève à... zéro. «Paradis», mais pas terre d'accueil. (ad)

## In memoriam

Il avait rejoint l'équipe de l'ombre d'*Espace de Libertés* en mars dernier, et avant les vacances d'automne, nous digressions encore littérature et bande dessinée entre deux règles de grammaire pendant la correction des articles de cette édition. Il a également traqué les coquilles de *La Grande Solution. Magnissima Charta* tout récemment édité par la Fondation Henri La Fontaine. Daniel Fano nous a quittés inopinément. Cet ancien journaliste culturel (de 1972 à 2007) se disait poète «chroniqueur» belge et inclassable. Il laisse derrière lui plus de 5 000 articles et 9 recueils dans un style bien à lui. Adeptes des détails quasi documentaires, il mêlait le réel et l'imaginaire pour dénoncer les ombres de la grande histoire et les mythologies de notre époque. Son premier livre *Champion de mélancolie*, paru en 1986, venait de faire l'objet d'une réédition, couplé avec *À la vitesse des nuages*. Comme il est parti, un soir de grand vent. (ad)

# « Le temps des femmes est terminé... pour l'instant »

C'est la fille de... mais pas seulement. Sénatrice, Isabel Allende Bussi est active au sein du parti socialiste chilien et dans diverses commissions politiques où elle entend faire progresser les droits fondamentaux. Ceux des femmes, de l'environnement et des démocrates. Alors que l'extrême droite ressurgit en Amérique latine comme dans le reste du monde, que le Chili est en proie à la contestation, elle évoque ses espoirs et ses leviers de changements<sup>1</sup>.

Propos recueillis par Sandra Evrard  
Rédactrice en chef

**Vous avez été la première femme à présider le Sénat chilien, vous êtes à présent sénatrice de la région de Valparaíso. Pensez-vous que la situation des femmes chiliennes s'est améliorée ces dernières années ?**

Je suis effectivement la première femme – et jusqu'à présent l'unique – à avoir présidé le Sénat chilien. Ce fut un privilège et un moment rempli d'émotion par rapport au souvenir de mon père, Salvador Allende. Il a, en son temps, fait beaucoup de choses pour les femmes, notamment en créant un ministère et en soutenant l'idée qu'il était possible que des femmes puissent accéder à la présidence de la République. Il avait créé son cabinet en respectant la parité homme/femme et soutenu des lois importantes concernant l'égalité salariale et l'avortement. Mais l'on n'y est pas encore... Aujourd'hui, l'avortement est légalisé, malgré l'opposition de la droite, mais uniquement sous réserve de trois raisons très précises (risque pour la vie

de la femme, non-viabilité du fœtus et viol). Au Chili, ce sujet n'est pas facile à aborder parce que l'influence de l'église est très importante, à l'instar du reste de l'Amérique latine, d'ailleurs. Et il reste de sérieux freins, car les institutions qui pratiquent l'avortement, les hôpitaux, ont le droit de brandir l'objection de conscience. C'est donc un obstacle supplémentaire pour les femmes. Dans ces circonstances, il est en réalité très difficile d'accéder à l'avortement.

**En effet, d'après les chiffres de 2018 de la Fédération internationale des droits humains<sup>2</sup>, il y aurait à peine 360 femmes qui auraient pratiqué un avortement légal contre 70 000 toujours dans l'illégalité.**

C'est vrai, même si nous ne connaissons pas avec exactitude les chiffres des avortements. On évoque entre 40 000 et 70 000 avortements qui se pratiqueraient illégalement, ce qui est affreux, parce que ce n'est pas réalisé dans des

<sup>1</sup> L'interview a été réalisée avant le début des troubles au Chili.

<sup>2</sup> FIDH, *Avortement au Chili : les femmes face à de nombreux obstacles*, août 2018.

conditions hygiéniques et sûres. Mais surtout, cela démontre que ce n'est pas un droit absolu pour les femmes, que cela demeure en pratique très difficile. Nous sommes une minorité à soutenir l'avortement libre, exempté des causes précises. Nous sommes également en train de pousser des lois qui protègent les femmes contre la violence, car malheureusement, il y a beaucoup de violences intrafamiliales dans le pays. Le nombre de féminicides ne diminue pas. Au contraire, il augmente. Nous luttons aussi contre les violences exercées dans la rue. Nous voulons que les femmes puissent marcher tranquillement et sans risques dans l'espace public, car pour l'instant, les hommes pensent y avoir tous les droits, dont celui d'insulter les femmes. Nous essayons de faire en sorte de l'interdire. Et, chose très importante, nous avons réussi à faire voter une loi qui va dans ce sens. Nos opposants ont essayé d'ironiser, de se moquer de cela, mais finalement nous l'avons imposée. Et d'ailleurs, nous avons récemment eu un condamné qui a été emprisonné pendant trois semaines et qui a dû payer une amende pour ce type de faits. Nous devons affronter des difficultés, mais à présent, les hommes sont un peu plus sensibilisés à cette question, ils ne s'opposent plus autant qu'avant. Ils reconnaissent davantage que ce n'est pas normal que les femmes soient exposées à ces comportements, qu'il y ait tant de féminicides ou de violences à l'intérieur et à l'extérieur de la famille.



© Sandra Evrard

Oui. Ce fut l'objet d'une grande discussion, parce que nous souhaitions que le féminicide soit puni davantage que l'assassinat d'un homme. Nous avons eu de grands pourparlers avec la droite chilienne qui estimait de son côté que c'était la même chose, que l'on ne pouvait pas faire de différence entre les vies humaines. Mais nous avons soutenu qu'il était nécessaire d'opérer une différence, parce que depuis toujours, les femmes ont été désavantagées, d'où cette nécessité de les protéger.

*Isabel Allende Bussi se bat pour faire avancer les droits fondamentaux au Chili. Un sujet en pleine actualité !*

**En Europe, des associations luttent pour la reconnaissance du féminicide. Il est reconnu au Chili ?**

**En Belgique, on a fêté les 50 ans de la laïcité organisée en 2019. Comment est perçu le concept de laïcité au Chili ?**

Ce concept n'est pas assez répandu au Chili, car l'influence de l'Église est très forte et une majeure partie de la population se reconnaît comme catholique. Les laïques constituent donc une minorité. Les agnostiques, les athées préfèrent ne rien dire. L'Église catholique est très influente, donc c'est difficile d'être en opposition à cela. Au Chili, nous avons aussi l'image d'une Église qui a joué un rôle très important en protégeant les gens poursuivis durant la dictature et en prenant leur défense, ce pour quoi il y a un grand prestige autour de l'Église catholique.

**Vous avez vécu réfugiée pendant seize ans au Mexique pour fuir la dictature. Donc l'exil, vous connaissez. Aujourd'hui, les immigrants sont ostracisés. Que cache ce rejet de l'Autre, selon vous ?**

Après la dictature, plusieurs milliers de Chiliens sont arrivés en Europe, notamment en Belgique. On a reçu beaucoup de solidarité, nous avons été accueillis comme si nous étions chez nous. Aujourd'hui, c'est curieux, parce qu'au Chili, on a commencé à recevoir beaucoup d'immigrés du Pérou, de la Bolivie et d'Haïti, ainsi qu'énormément de Vénézuéliens. Nous accueillons presque un million de personnes. Le gouvernement travaille à une loi pour régler l'accueil des migrants. Nous avons le devoir de recevoir ces personnes. C'est un combat que nous allons mener au Parlement. C'est une question de solidarité, de principe, mais ce serait plus facile si l'on pouvait se mettre d'accord au niveau régional. Malheureusement, le gouvernement de droite de

Piñera n'a pas voulu signer l'accord de migration des Nations unies. C'est dommage !

**Il y a quelques années, deux femmes ont remporté la présidence de grands pays d'Amérique latine : avec Dilma Rousseff, au Brésil et Michelle Bachelet, au Chili. Aujourd'hui, la situation a drastiquement changé.**

Malheureusement, le gouvernement de Dilma Rousseff a subi un coup d'État au travers d'une fausse accusation de corruption. C'est terrible, je pense que c'est vraiment ce que l'on appelle « un coup d'État blanc », sans accusation véridique. C'est aussi une très mauvaise image que l'on donne à ce mandat féminin qui se termine avec de telles accusations. C'est différent dans le cas de Michelle Bachelet qui joue à présent un rôle à l'international, puisqu'elle est haut-commissaire aux droits de l'homme à l'ONU, alors que Christina Fernández de Kirchner devient vice-présidente en Argentine. Mais je pense que le temps des femmes est un peu terminé pour l'instant en Amérique latine. Et dans ce sens, on peut dire que c'est un retour en arrière.

**Précisément, au Brésil, c'est Jair Bolsonaro qui est devenu le président. Il a récemment attaqué Michelle Bachelet, l'ancienne présidente chilienne, en faisant une référence malheureuse à Pinochet, pour la blesser. Quelles sont vos impressions sur ce type d'attitude de la part d'un chef d'État ?**

J'ai la pire impression de Bolsonaro, je pense que c'est le Trump brésilien.

Ces paroles qu'il a prononcées sur le père de Michelle Bachelet et sur la dictature (dont il dit qu'elle a permis au pays de ne pas sombrer comme le Venezuela) sont affreuses. C'est un grand admirateur de Pinochet... D'ailleurs, il affirme aussi qu'au Brésil, il n'y a pas eu de dictature. C'est incompréhensible. J'ai une très mauvaise opinion de lui.

### Il vous fait peur ?

Pas vraiment, mais j'ai de la peine pour les Brésiliens : ils ne méritent pas cela. Il a plusieurs fois affirmé des choses vraiment humiliantes sur les femmes, il ne croit d'ailleurs pas au droit des femmes ni au droit de l'environnement, raison pour laquelle il a laissé passer beaucoup de semaines avant de stopper les feux en Amazonie.

### Vous avez également présidé la commission de l'environnement au Chili, quel regard portez-vous sur les manifestations en faveur de la défense du climat à travers le monde ?

J'en ai été la présidente l'année dernière et je fais toujours partie de la commission. Au Chili, nous rencontrons beaucoup de problèmes environnementaux. Il y a «des zones sacrifiées» où les gens tombent malades à cause de contaminations et de la pollution. En même temps, nous observons une grande sécheresse, puisque cela fait quasi neuf ans que nous vivons sans pluie dans la région de Valparaíso, ce qui rend la situation très difficile. Le Chili est un pays fort exposé au changement climatique de par sa géogra-

phie. De plus, nous possédons un modèle de gestion de l'eau basé sur la privatisation, ce qui a permis la spéculation. De ce fait, il y a des gens qui n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Nous sommes donc en train d'entamer des démarches pour modifier la Constitution et affirmer que l'accès à l'eau est un droit humain fondamental qui doit être respecté. Comme toujours, ce sont les gens très vulnérables, les plus pauvres, qui souffrent. Il faut travailler d'une manière différente, nous ne pouvons plus continuer comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant.

### D'une manière générale, êtes-vous optimiste quant à la situation relative aux droits humains aujourd'hui ? Madame Bachelet s'est dite récemment préoccupée par l'usage des technologies numériques contre les défenseurs des droits humains. Qu'en pensez-vous ?

Je pense que nous vivons des temps très complexes, où l'on voit revenir des courants nationalistes d'extrême droite. Ce n'est pas une bonne nouvelle. Je pense qu'il faut y prêter attention. Aujourd'hui, avec les nouvelles technologies, nous sommes informés simultanément, mais en même temps, les *fake news* peuvent faire beaucoup de mal. Il faut aussi nous préoccuper de la protection de la vie privée, car l'accès aux données personnelles privées d'une personne est obtenu même via Netflix qui connaît très bien mes goûts et cela peut devenir dangereux, voire aboutir à la manipulation de la personne. C'est un grand danger pour les droits humains. 🌿

# Art engagé, regard changé ?





La culture, et plus spécifiquement l'art, a ce pouvoir magique de pouvoir nous emmener loin de notre position, de notre pensée de départ, de notre petit monde. Que l'on soit d'accord ou pas, que l'on aime ou pas ce que l'on contemple, entend, hume ou ressent, le médium artistique fait appel à nos sens, ce qui nous permet de dépasser l'analyse intellectuelle. En nous bouleversant, nous bousculant quelquefois, cela aboutit à un changement de regard. Cet appel sensoriel ouvre de nouvelles cases dans notre cerveau, allume des perspectives différentes de celles initialement préconçues. Cela vaut pour de petites comme pour de grandes choses. Qui n'a pas changé d'avis sur une question sociétale ou éthique, en regardant un film poignant ? Qui est resté insensible au sort de tel ou tel peuple malmené au sein de récits nous plongeant dans des patries secouées socialement ou politiquement ? Qui n'a pas eu envie d'aller peindre les murs pour les inciter à tomber ou nous offrir un autre horizon ? Ou, *a minima*, pour faire tomber ces murs invisibles qui sont en nous, qui nous séparent des autres, clivent nos sociétés ? L'artivisme peut-il atteindre cet objectif ? Nous croyons que oui ! Et ceux qui nous dirigent en sont bien entendu conscients. Car sinon, comment expliquer que Bolsonaro ait supprimé le ministère de la Culture au Brésil ? Et comment comprendre la coupe drastique opérée dans le financement du secteur culturel flamand, lieu perturbateur par essence, des idées autoritaires et binaires ? (se)

# Toute création naît d'un va-et-vient

La question de l'art engagé a provoqué et continue de susciter des polémiques infinies entre artistes, critiques et écoles. Elles reposent notamment sur une mécompréhension de la notion d'engagement telle qu'on l'attribue à Jean-Paul Sartre.

Par Mathieu Bietlot  
Philosophe et politologue en éducation permanente

L'objection principale adressée à l'idée d'un art engagé est celle de la subordination. Un art qui se voudrait au service d'une cause politique, sociale, écologique ou – on l'oublie souvent – économique n'aurait plus rien d'artistique en ce que l'art ne doit servir à rien, se définit en dehors du champ de l'utile. Il consiste précisément à extraire des objets, des mots, des couleurs, des sons, des matières ou des formes du rapport utilitaire. Nous n'avons pas le même rapport à une œuvre qu'à un outil. Selon les esthètes, l'art ne peut avoir aucune finalité si ce n'est esthétique.

On trouvera chez Maurice Blanchot une critique dialectique de ce purisme esthétique – auquel on ne manque néanmoins pas de l'assimiler. L'art pur n'est pas moins engagé qu'un autre dès lors qu'il se revendique comme seul légitime et se bat pour cela. Du reste, « qui ne sait aujourd'hui qu'il est le plus impur, rendu coupable par son inno-

cence, art de propagande parce que désintéressé, où la société, dans le monde parfait de la culture, trouve une garantie pour ses abus ». En revanche, l'œuvre qui prétend délivrer un message – en l'occurrence les romans de Sartre qu'étonnamment Blanchot défend – « n'a rien à craindre d'une thèse, à condition que la thèse accepte de n'être rien sans le roman. Car le roman a sa morale propre, qui est l'ambiguïté et l'équivoque. Il a sa réalité propre, qui est le pouvoir de découvrir le monde dans l'irréel et l'imaginaire. Et, enfin, il a sa vérité, qui l'oblige à ne rien affirmer sans chercher à le reprendre et à ne rien faire réussir sans en préparer l'échec, de sorte que toute thèse qui dans un roman triomphe cesse aussitôt d'être vraie. »<sup>1</sup>

## L'art et l'engagement

Toute création, toute pratique et toute expression humaine se trouvent engagées malgré elles, même en refusant de l'être. Dans *Qu'est-ce que la*

<sup>1</sup> Maurice Blanchot, *La Part du feu*, Paris, Gallimard, 1949, pp. 189 et 203.

## L'artiste exprime un point de vue qui aura des conséquences et, par-là, se trouve engagé dans la réalité ou engage un certain cours du monde.

*littérature?* comme dans toute son œuvre, Sartre n'a pas fait la promotion de l'art engagé. Il a moins dit que l'art ou les humains devaient s'engager qu'il n'a reconnu qu'ils l'étaient. Il a, certes, fait la promotion de ses idées philosophiques et de ses combats politiques. Mais lorsqu'il pense l'engagement, en particulier au sujet de la littérature et de l'art, ce n'est point cela qu'il vise. Son existentialisme pose que l'humain est une liberté jetée dans le monde et qu'il y est autant englué qu'engagé. Engagé dans quelque chose qu'il n'a pas choisi, «condamné à être libre»<sup>2</sup>. C'est en tant que liberté que nous sommes tous – artistes ou pas – engagés dans le monde et l'histoire que nous façonnons et qui nous façonnent en retour ou au préalable, qui nous forment et que nous transformons. Vu le titre de l'ouvrage évoqué, l'auteur y insiste sur la spécificité de la littérature eu égard aux autres disciplines artistiques : elle traite des mots qui renvoient à des significations, à une mise en sens du monde qui implique la liberté. «Ainsi de quelque façon que vous y soyez venu, quelles que soient les opinions que vous ayez professées, la littérature vous jette dans la bataille ; écrire, c'est une certaine façon de vouloir la liberté ; si vous avez commencé, de gré ou de force, vous êtes engagé.»<sup>3</sup>

Il nous semble cependant que nous pouvons inclure toutes les expressions artistiques dans sa conception selon laquelle dévoiler le monde, c'est le conforter, le changer ou projeter de le changer. L'artiste ne peut pas n'en être pas conscient. Il s'agit, pour lui comme pour son public, de se situer et d'assumer sa façon de vouloir la liberté.

Il n'a pas le choix, l'artiste exprime un point de vue – ne fût-ce que son refus de se positionner ou d'endosser sa responsabilité – qui aura des conséquences et, par-là, se trouve engagé dans la réalité ou engage un certain cours du monde. Un poème, un tableau, une musique, une architecture disent quelque chose du monde présent ou à venir et participent à sa complexité toujours en mouvement avec ses interactions, rétroactions, bifurcations, adaptations et ses émergences, telles que les réfléchissent les scientifiques et philosophes de la complexité, de Prigogine à Couloubaritsis.

### Reflet d'une époque

Dans cette complexité où tout interagit, l'artiste a-t-il plus d'influence que le chant d'un oiseau ou le battement d'aile d'un papillon ? Nous estimons que oui, car il se diffuse, et lorsqu'il trouve une audience – parfois limitée mais en mesure de le faire rebondir –, il fait émerger de nouveaux percepts, affects et, pourquoi pas, concepts, c'est-à-dire des matrices perceptives qui renouvellent le regard sur le monde de ceux qui s'en saisissent<sup>4</sup>.

2 Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard (Tel), 1943, p. 536.

3 Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature?*, Paris, Gallimard (Folio essais), 1948, p. 72.

4 L'art conçu comme créateur d'affects et de percepts vient de Gilles Deleuze, *Qu'est-ce que la philosophie?*, Minuit, 1991, pp. 154-188. Le reste de la réflexion n'engage que l'auteur.



En ce sens, certaines créations ont participé à des variations dans les mœurs, la philanthropie, la politique, le social... ou ont permis à des voix étouffées de se faire entendre. À vrai dire, souvent ces œuvres provoquent moins le changement qu'elles n'expriment subtilement des transformations en cours, encore balbutiantes, minoritaires ou inaudibles. L'art accompagne de la sorte les incertitudes, les contradictions, les tentations ou les rêves d'une époque. C'est souvent après coup que l'on s'en aperçoit comme le concevait Hegel en proclamant que «l'art est pour nous chose du passé»<sup>5</sup>. Que cela ne nous empêche de scruter les artistes actuels en nous laissant affecter par ce qu'ils expriment des troubles que nous traversons. Et pour notre part, de tenter

de repérer celles et ceux dont les traits esquissent des perspectives émancipatrices.

### L'art et la révolution

Ce qui distingue l'art des pratiques utilitaires, c'est aussi une sorte d'injonction à la révolution... sur le plan esthétique. Sommés de ne pas refaire ce qui a déjà été fait, les artistes doivent sans cesse se renouveler aussi bien eu égard à l'histoire de l'art qu'au sein de leur œuvre. Tout nouveau courant, toute avant-garde artistique, commence par titiller, bousculer, contester les formes et les valeurs consacrées et finit par se suicider ou devenir dogmatique lorsque son apothéose n'a plus rien de transgressif. Ce n'était pas forcément pour

<sup>5</sup> G.W. F. Hegel, *Esthétique*, trad. de l'allemand par S. Jankélévitch, Aubier, 1944, Tome I, p. 30.



6 Michel Butor, *Répertoire 1*, dans *Œuvres complètes*, tome II, éditions de la Différence, 2006, p. 23.

7 André Breton, «Discours au congrès des écrivains» (Paris, juin 1935) repris dans André Breton, *Position politique du surréalisme*, Paris, Pauvert, 1971, p. 95.

des causes politiques que le romantisme s'est insurgé contre l'esprit des Lumières, que l'impressionnisme s'est démarqué du symbolisme ou que l'art conceptuel a opéré un virage à cent quatre-vingts degrés face au Pop Art. Ce furent chaque fois des révolutions esthétiques qui bouleversèrent l'appréhension du monde et de la place que l'humain y occupe. L'émergence d'une nouvelle forme dévoile ce que la précédente occultait ou ne voyait pas, «des formes nouvelles révéleront dans la réalité des choses nouvelles, des liaisons nouvelles, et ceci, naturellement,

d'autant plus que leur cohérence interne sera plus affirmée par rapport aux autres formes, d'autant plus qu'elles seront plus rigoureuses»<sup>6</sup>. Mais qui souvent ne changèrent pas directement le monde, quand bien même plus d'une tendance artistique moderne y a aspiré. Pensons au surréalisme qui se voulait au service de la révolution communiste (bien qu'il n'eût jamais réussi à s'entendre avec le Parti communiste): «“Transformer le monde”, a dit Marx; “changer la vie”, a dit Rimbaud: ces deux mots d'ordre pour nous n'en font qu'un»<sup>7</sup>. Ce sera davantage le réalisme socialiste qui aura servi la révolution jusqu'à s'y asservir.

Les mouvements artistiques qui visaient des transformations au-delà de l'esthétique n'ont jamais réalisé pleinement le «programme» de leur manifeste. Il n'empêche que dans un jeu de boucles rétroactives, les artistes de la Renaissance ont participé à l'essor de l'humanisme, le romantisme a joué son rôle dans les soulèvements du XIX<sup>e</sup> siècle, le Pop Art et la Beat Generation ont allumé quelques étincelles de Mai 1968... Art singulier, figuration libre, art modeste, bio-art... Les mouvements artistiques collectivement revendiqués se font plus rares et moins porteurs de nos jours. Ils n'en expriment pas moins quelque chose – ne fût-ce que par leur dispersion sans conflictualité – sur les temps difficiles que nous vivons. 🌹

# Les mots pour changer le réel

Le jeu et les enjeux de la littérature constituent des thématiques récurrentes dans son œuvre. Chloé Delaume définit elle-même son entreprise littéraire comme une « politique de révolution du “je” ». Et, a-t-on envie d'ajouter, du « nous ». Elle vient de publier un manifeste incisif qui souligne toute l'importance de la sororité, clé de voûte du changement des mœurs dans une société patriarcale vacillante.

Propos recueillis par Catherine Callico  
Journaliste

**Votre dernier livre, *Mes bien chères sœurs*, évoque votre parcours personnel et les différentes vagues de féminisme.**

Plus qu'un essai, c'est une sorte de livraison d'un intime qui essaie de réfléchir à ce que c'est qu'être féministe aujourd'hui. J'appartiens à une génération où la construction de la femme n'était pas si simple. La construction de l'identité est faite de plein de facettes, et surtout d'expériences. J'ai écrit une trentaine de livres, et quand j'ai entamé celui-ci à 45 ans, j'avais besoin de faire le point sur l'endroit d'où je parle, sur ce que je suis devenue et par où je suis passée. En tant qu'enfant, par rapport aux hommes, à la prostitution... Je pense que c'était nécessaire.

**Le mot « uxoricide », à savoir le meurtre de l'épouse par l'époux, renvoie à votre enfance. Tout autant qu'à une réalité qui semble avoir peu évolué depuis lors ?**

J'étais féministe avant même de connaître le mot « uxoricide », qui s'est imposé à moi. Ma mère a été assassinée par mon père, qui s'est ensuite suicidé. En France, tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son ex ou conjoint. Un viol est déclaré toutes les 40 minutes et 91 % des victimes sont des femmes. Une femme sur dix a été violée ou le sera au cours de sa vie. Un tiers de ces viols a lieu au sein du couple, un quart sont commis par un membre de la famille...

**L'écriture, parfois liée à l'acte performatif, constitue-t-elle pour vous une forme de pouvoir ?**

C'est le seul pouvoir que j'ai trouvé, et qui me donne la possibilité de changer le réel. Au début, je voulais écrire une pièce de théâtre pour directement toucher le public. Puis, comme je m'emberlificotais dans la préparation de cette pièce, j'ai décidé d'aller à l'essentiel : juste parler, ce qui est un peu



Chloé Delaume,  
« Mes bien chères sœurs », Paris,  
éditions du Seuil,  
2019, 132 p.

nouveau pour moi. Je voulais montrer à quel point le performatif est effectif chez moi, je suis vraiment devenue celle que je voulais, indépendamment du déterminisme social, des traumas pas toujours évidents à gérer et de ma bipolarité. C'est une conquête de territoire corporel finalement.

**Ce livre est également un appel à reconsidérer le mot « sororité » disparu du langage au cours de l'histoire, contrairement à « fraternité ».**

La sororité est une alliance indéfectible entre les femmes, qui se construit. Sororiser, c'est rendre sœurs. Le but est de créer une communauté soudée, animée par la même volonté de déjouer les stratégies paternalistes et la violence sexiste ordinaire. La sororité est la seule solution qui n'a jamais été essayée puisque, en tant que femmes, on a été éduquées dans la rivalité. Aujourd'hui, elle se met enfin en place dans la société civile et de plus en plus chez les jeunes militantes. J'aime assez l'idée d'assister à une époque historique, c'est un mouvement un peu irrémédiable. La sororité est fondamentale, car politiquement elle offre une alternative par l'horizontalité, une prise de contrôle des femmes. En France, par exemple, elles n'ont jamais eu le pouvoir, mais cela peut arriver peut-être par la force de l'action collective. Pour les plus de 50 ans, le patriarcat reste chevillé au corps. Il faut compter sur le renouvellement et les alliés.

**Qui sont ces alliés ?**

Les hommes féministes qui ne sont pas à l'aise avec le patriarcat et les

injonctions virilistes. Ces valeurs ne font pas rêver les trentenaires. Le modèle du père tout-puissant par exemple est devenu obsolète. Beaucoup n'ont pas envie de reproduire les schémas de la culture misogyne française, dont celui du viol alimenté à coups de chansons paillardes ou d'idées du type « elle ne veut pas mais elle veut ».

**La plupart des initiatives féministes actuelles restent « strictement réservées aux femmes ». Ne serait-il pas temps d'y assimiler les hommes intéressés afin d'accélérer ce changement ?**

On est dans une temporalité particulière, car pour l'instant, les hommes n'ont pas droit de cité au sein de cette vague féministe. Nous devons d'abord nous rallier, nous recentrer, nous organiser. Rester vigilantes. Il ne faut pas que l'opresseur tente de nous coloniser le cerveau. Il s'agit d'une période historique, c'est pour cela que les femmes doivent rester entre elles quelque temps. On a besoin de ça.

**Comment définissez-vous la quatrième vague de féminisme et en quoi se distingue-t-elle des autres ?**

La première vague féministe a permis le droit de vote et l'égalité juridique, dans le sillon des révolutions industrielles. La deuxième, dans les années 1960-1970, défend le droit de la femme de disposer de son corps. Au travers du MLE, du manifeste des 343 salopes... La troisième vague féministe, activiste et organisée, est arc-



en-ciel, partie des États-Unis dans les années 1980. Dès l'apparition d'Internet, elle s'est déployée. La vague actuelle concerne madame Tout-le-monde, une majorité visible jusqu'ici silencieuse. Via les technologies numériques et les réseaux sociaux, la parole se libère. Et emprunte différentes voies : sites, blogs, études, lexiques, matrimoine, collectifs artistiques, politiques... La quatrième vague va également de pair avec un journalisme féministe. «Assassinat» n'est pas juste «drame conjugal» et «uxoricide» n'est pas «il était fou d'amour».

**En préface de votre livre, vous reprenez une phrase de la militante trans Julia Serano : «La seule chose que toutes les femmes partagent, c'est le fait d'être perçues en tant que femmes**

**et d'être traitées comme telles.» Cela sous-tend-il que les liens entre les femmes sont dominés par la rivalité ?**

Je n'ai pas toujours eu un rapport très simple avec les femmes, j'ai souvent été dans la rivalité. Comme on n'est pas sûre de soi, on se méfie de la voisine. Puis je me suis rendu compte qu'il était parfois possible de changer les choses simplement en modifiant le regard que l'on pose sur les autres. Nous subissons cette société, car nous sommes affaiblies par la rivalité, l'agression par réflexe et la violence dont peuvent faire preuve auprès des plus faibles les femmes devenues fortes, celles qui s'en sont sorties. Il y a souvent une absence d'empathie.

**Le syndrome de la Schtroumpfette semble-t-il par ailleurs persister ?**



C'est le cas de la fille entourée de sa bande de mecs. Ce syndrome subsiste, indépendamment de l'âge et du type de milieu. Mais il ne faut pas oublier qu'on ne naît pas «mamatrone», on le devient, l'ancienne victime peut se transformer en ogresse.

### **Deux ans après #MeToo et #BalanceTonPorc, les mentalités évoluent-elles ?**

Il y a un renouvellement sain qui s'opère d'un coup. On est dans un

pays où règne une pression sexiste énorme. Pendant longtemps, c'était presque intégré, passé sous le tapis sous couvert du génie de la drague à la française. Mais la majorité des hommes ne sont pas des relous et des harceleurs, et beaucoup sont tombés de l'armoire lors de ces campagnes, non conscients de ces attitudes quotidiennes. C'est une forme de libération pour les femmes qui se sentaient seules là-dedans. Un rééquilibrage est en train de se faire. Les critères de virilité tombent. Il y aura de la casse, comme des coups de balais de sorcières qui viennent nettoyer, aérer la pièce, car ce n'est plus tenable pour personne.

### **Le changement s'effectue donc peu à peu...**

La force fait quand même plier, il y a une volonté de masse, quelque chose de l'ordre de la révolution des mœurs, et il n'y a que comme ça que ça peut se passer. Les lois ne pourront pas empêcher les violences conjugales, c'est par les mœurs qu'il faut que ça passe. Avant de punir, il faut qu'on arrive à neutraliser le phénomène. Par ailleurs, il y a encore du mépris ou du dédain par rapport au terme de «féministe». C'est pour ça qu'il faut qu'on s'en rempare, qu'on en refasse une force vive et un mot qui porte la révolution. Il faut que le «nous» soit constitué, c'est en ayant un «nous» fort que ça peut marcher, c'est pour ça qu'il faut de la solidarité et de la sororité. ♣

# Ces films qui bousculent le monde

Qu'est-ce que le cinéma engagé, en quoi ses œuvres se démarquent-elles du reste de la production ? Focus sur ces œuvres cinématographiques qui, par leur contenu ou leur forme, ont changé la perception de notre société, voire la société elle-même.

Par Sigrid Descamps  
Journaliste

Quand on parle de cinéma engagé, on pense d'emblée à des films, le plus souvent indépendants, ultra-politisés, qui dénoncent des situations discutables, pour ne pas dire intolérables. Mais au cinéma comme dans toute autre forme d'expression, la notion d'engagement est vaste, et les nuances sont nombreuses. Pour Amanda Robles, docteure en cinéma et réalisatrice, et Julie Savelli, maîtresse de conférences en études cinématographiques et audiovisuelles, toutes deux autrices d'une *Histoire du cinéma engagé* : « Le cinéma militant désigne un cinéma enrôlé, qui obéit à des ordres ou au cahier de charges idéologique d'une organisation politisée, tandis que le terme engagé, venant de "mettre en gage", renvoie à une démarche cinématographique plus risquée et plus personnelle, notamment d'un point de vue formel. » Selon elles, toujours, « le cinéma engagé offrirait la possibilité d'un contrechamp social via la construction de nouvelles représentations : il s'agit de changer le cinéma pour changer le monde, mais aussi et avant tout le regard du téléspectateur. »

Dans *L'Homme et la société*, paru en 1998, Pascal Dupuy, Christiane Passavant et Larry Portis scindent pour leur part le cinéma engagé en différentes catégories : « Tout d'abord, il y a les films de propagande, comme ceux de Sergueï Eisenstein. Ce type de cinéma imbrique sans guère de nuances l'analyse idéologique et la diabolisation de l'ennemi. » Viennent ensuite les films de critique sociale, comme ceux de Mike Leigh (*High Hopes*, *Naked*, *Secret and Lies...*), de Peter Cattaneo (*The Full Monty*) ou encore de Robert Guédiguian (*À la vie, à la mort*, *Marius et Jeannette...*). Des œuvres qui prennent pour héros, ou plutôt antihéros, des laissés-pour-compte, des marginaux, et mettent en avant des situations particulières. En Belgique, Luc et Jean-Pierre Dardenne correspondent à ce mouvement, avec des films tels que *Le Jeune Ahmed* où ils suivent le parcours d'un ado séduit par le radicalisme, ou précédemment *La Promesse*, *Le Silence de Lorna*, *Deux jours, une nuit* ou encore *Rosetta*. Au travers de leurs œuvres, les frères dépeignent notre société et ses travers, attirant par la

même façon l'attention du public sur des problèmes qu'il ne voit pas toujours (ou sur lesquels il préfère fermer les yeux). Avec des réactions allant parfois au-delà de leurs attentes. Ainsi, doublement récompensé à Cannes (Palme d'or et meilleure actrice pour Émilie Dequenne), *Rosetta*, en narrant le parcours d'une jeune femme luttant pour survivre et trouver un travail, a eu un tel impact qu'un plan visant à encourager l'insertion des jeunes sur le marché du travail a, dans la foulée du succès international du film, porté son nom.

### Cinéma engagé, cinéma enragé!

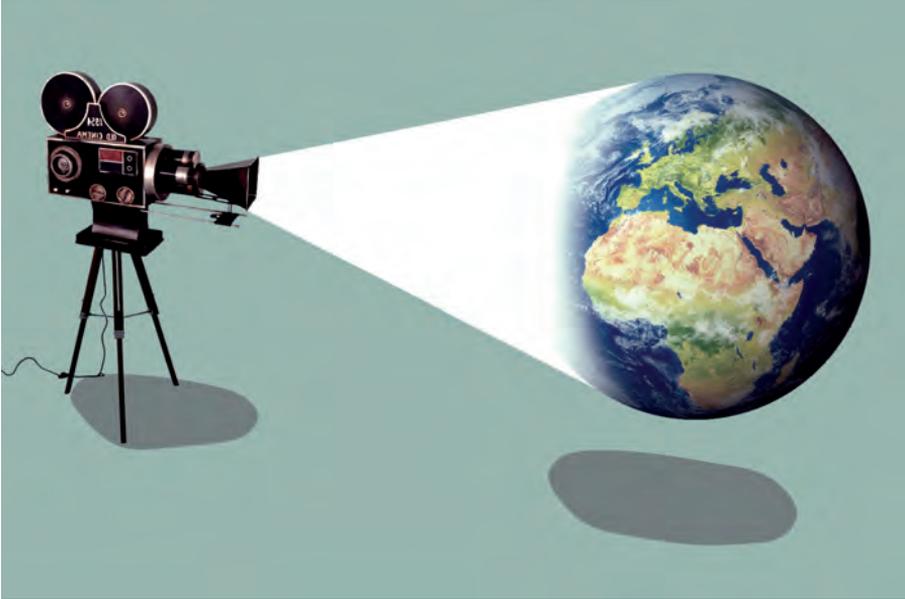
D'autres œuvres enfin se montrent plus progressistes, plus critiques, plus virulentes. «Dans ces films, les situations dans lesquelles évoluent les personnages sont toujours structurées par des processus ou des institutions étatiques. Le refus actif d'accepter l'oppression, ainsi que la révolte et la rage deviennent des sources d'inspira-

tion et des sujets d'analyse à travers l'expression cinématographique.» Et de conclure que «ce cinéma se range du côté des opprimés, contre les défenseurs du système et de l'État. C'est un cinéma qui dénonce, s'insurge!» Parmi ses plus célèbres représentants, on citera Chris Marker, Constantin Costa-Gavras et bien sûr, Ken Loach qui, lorsqu'il reçut la Palme d'or en 2016 pour *I, Daniel Blake*, déclara dans son discours de remerciement: «Le cinéma est porteur de nombreuses traditions. L'une d'entre elles est de présenter un cinéma de protestation, un cinéma qui met en avant le peuple contre les puissants.» Il est à noter que le cinéaste anglais s'engouffra très tôt sur la voie du cinéma engagé, en 1966, avec *Cathy Come Home*. Jonglant entre fiction et documentaire, son premier film, tourné pour la BBC, relatait le destin d'un jeune couple qui bascule dans la pauvreté. Sa diffusion a bouleversé la population anglaise et déclenché un débat au Parlement sur les SDF et permis la création du Caritative

## Côté docu

L'engagement est sans doute plus notable avec les documentaires qui, de par leur forme, se positionnent plus directement que les fictions. Parmi les films sortis sur grand écran ayant eu un impact sur la société, on notera *Bowling for Columbine* de Michael Moore, pamphlet contre la vente libre des armes aux USA, ou *Super Size Me* de Morgan Spurlock, procès par l'absurde de la malbouffe, qui poussa McDonald's à insérer des menus *healthy* dans son offre. Plus récemment, *Blackfish* de Gabriela Cowperthwaite

a relancé le débat sur les conditions de captivité des mammifères marins dans les parcs d'attractions et contraint SeaWorld à annuler son programme d'élevage et de reproduction des orques en captivité. En 2015, *A Girl in the River* de Sharmeen Obaid-Chinoy a poussé les autorités pakistanaises à revoir leur loi sur les crimes d'honneur. Enfin, *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent a, lui, lancé des discussions et surtout, généré de réelles actions autour de la construction d'un avenir plus écologique.



Shelter, qui vient en aide aux sans-abri. C'est le retentissement du film, si fort – même si insuffisant à son goût – qui conforta Loach dans la voie du cinéma engagé. Voie qu'il poursuit avec des œuvres telles que *Sorry We Missed You* dans laquelle il a récemment dénoncé l'ubérisation du monde du travail.

### Changer le monde

Pour résumer, nous dirons que sous la dénomination de cinéma engagé, on rassemblerait des œuvres d'hommes et de femmes qui utilisent le 7<sup>e</sup> Art pour se positionner avec plus ou moins de force par rapport aux conjectures sociales et politiques, en dénonçant les injustices, les inégalités, les situations révoltantes, intolérables, en offrant une autre vision que celle véhiculée par le pouvoir en place, en attirant l'attention sur des faits si pas dissimulés, peu éclairés... Et ce, en fonction de leurs propres sensibilité et sujets d'intérêt. Leur objectif ?

Au minimum, attirer l'attention du public. Et à court terme, changer sa perception du monde. À moyen ou long terme, changer le monde lui-même.

Les uns traitent ainsi des faits de guerre méconnus ou dissimulés : on pense à Spielberg, qui réveilla de nouveau l'intérêt du public sur l'Holocauste avec *La Liste de Schindler*. Mais aussi à *Hôtel Rwanda* de Terry George, l'un des premiers films de fiction – avec *Shooting Dogs* de Michael Caton-Jones – à mettre le génocide rwandais en lumière. En 2006, le drame de guerre *Indigènes* de Rachid Bouchareb, en retraçant le destin de quatre soldats nord-africains venus combattre en France durant la Seconde Guerre mondiale, a poussé Jacques Chirac à aligner la pension des vétérans coloniaux sur celle des soldats français. Un dossier qui traînait depuis... quarante-cinq ans ! Le film a par ailleurs rappelé à la France le rôle tenu par les aïeux d'une population

que nombre de ses concitoyens souhaiteraient aujourd'hui voir « rentrer chez elle ».

### Des symboles détournés

D'autres films parlent du malaise des banlieues (*La Haine* de Mathieu Kassovitz, *Ma 6-T va crack-er* de Jean-François Richet...) ou du réchauffement climatique. Dans un style ultra-commercial, *The Day After Tomorrow* de Roland Emmerich avait clairement pour vocation de secouer le public sur cette thématique. Tandis que dans un autre registre, *Philadelphia* de Jonathan Demme a modifié le regard porté sur les malades du sida. Et que *Victim* de Dennis Price, en 1961, fut le premier film à utiliser le mot « homosexuel » à une époque où ce prétendu crime était encore puni par des peines de prison. Évoquons encore la montée des extrémismes, du *black power*, de la question migratoire, de la cohabitation des cultures, du féminisme, du racisme, de la manipulation des médias...

En 2006, quand sort *V pour Vendetta*, inspiré du *comic book* du même nom, et axé autour d'un héros révolutionnaire se dressant pour faire chuter une dictature, les réalisateurs n'imaginaient pas que le masque de leur héros (un portrait stylisé du révolutionnaire Guy Fawkes) deviendrait le symbole du mouvement *Anonymous*, ces hackers qui attaquent les serveurs de banques et autres institutions puissantes. Ses membres le portent lors de manifestations publiques. Un phénomène qui se reproduit aujourd'hui avec *Joker*. Depuis la sortie du film de Todd Phillips consacré à la naissance du vilain de DC Comics,



le personnage est devenu un symbole de la révolte du peuple contre les élites. Dans les manifestations qui prennent place au Chili, au Liban, à Hong Kong, son grimage est adopté par des citoyens en colère.

« Les sujets qui nous touchent, nous mettent en colère ne manquent hélas ! pas », nous confiait récemment Constantin Costa-Gavras, venu présenter son dernier opus, *Adults in the Room*, à Bruxelles. Avant de préciser : « Il faut toutefois faire les films comme on les ressent, sans se demander s'ils auront un impact. Une fois qu'ils sont sur les écrans arrive ce qui doit arriver. On me qualifie de cinéaste engagé parce que les sujets qui me passionnent et que je traite, ce sont les arcanes du pouvoir et la résistance, deux thèmes essentiels qui font exister la démocratie. Mais selon moi, le vrai engagement, c'est de raconter des histoires, de faire des films, de faire du cinéma ! »

# C'est lorsqu'il (se) cherche...

... que le théâtre peut devenir politique. Derrière la vitalité de cet art de la scène que l'on dit souvent « en crise » se pose la question de l'engagement, de la militance et du rôle qu'il joue dans la société.

Par Nancy Delhalle  
Professeure et directrice du CERTES<sup>1</sup> - ULiège

Nous vivons aujourd'hui un moment d'intense croisement des arts et de la politique qui rend une actualité à la formule de Bertolt Brecht (qui évoquait alors la montée du nazisme): « Que sont donc ces temps, où parler des arbres est presque un crime puisque c'est faire silence sur tant de forfaits! »<sup>2</sup> Les œuvres qui se succèdent actuellement sur les scènes font largement référence aux migrants (*Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu* du Nimis Groupe), aux urgences climatiques (*Sabordage* du Collectif Mensuel), aux violences envers les femmes (*Cinglée* de Céline Delbecq), à la marchandisation du monde (*Propaganda !* de Vincent Hennebicq), pour ne citer que quelques exemples en Belgique francophone. Et lorsque les artistes program- més regardent ailleurs, il se trouve souvent un débat organisé par la structure théâtrale d'accueil pour orienter ce qui vient d'être vu vers des questions d'engagement ou des problèmes sociétaux, débat ali-

menté par des experts étrangers aux mondes de l'art.

## Usage et ancrage

Or, le théâtre ne pouvant jamais équivaloir à l'actualité médiatique ni adopter la dynamique de la recherche scientifique, il s'ensuit un étrange malaise. L'œuvre apparaît comme un succédané des médias, une façon, souvent plaisante, de dire la même chose qu'eux mais forcément toujours un peu à contretemps. Beaucoup de spectacles semblent alors reformuler des prédicats moraux, distinguer un Bien d'un Mal avec l'objectif de faire prendre conscience. Certes, cet état des lieux témoigne de la vitalité d'un art que l'on a maintes fois déclaré « en crise », menacé par des arts et des médias socialement plus en vue (du cinéma aux arts numériques en passant par la télévision). Mais il laisse également percevoir la nécessité de prouver la légitimité sociale du théâtre, son bien-fondé, en regard de la subvention publique. Et on pointera

1 Centre d'étude et de recherches sur le théâtre dans l'espace social.

2 Dans son poème « À ceux qui viendront après nous ».

là un risque : celui de faciliter tous les usages sociaux du théâtre en désamorçant son potentiel subversif.

Car qu'en est-il au fond des effets du théâtre, qui se veut engagé, dans le monde social où il se diffuse ? On soulignera d'abord que la conception, largement militante, du théâtre comme vecteur de mobilisation socio-politique semble susciter aujourd'hui un regain d'intérêt. Historiquement, cette « application » du théâtre connut deux moments emblématiques : dans les années 1920, au service de l'utopie révolutionnaire, et dans les années 1970, à des fins de contestation sociale et politique. Il est impossible de discuter ici des formes d'action sociale et/ou politique par le théâtre qui se multiplient aujourd'hui en dehors de

l'institution théâtrale. Elles font d'ailleurs assez vite l'objet de discours universitaires à travers les motifs de « l'art et l'activisme » ou de l'« artivisme », mais sont aussi largement assimilées par les médias en fonction de leur contexte (la COP21, par exemple) ou de leur objet (les Femen, comme exemple limite).

### Le rôle du specta(c)teur

Cependant, la dimension ici clairement assumée de propagande (au sens historique d'agitation-propagande) ne doit pas occulter toute une pratique d'action théâtrale, certes plus instituée, mais aussi plus élaborée quant au travail théâtral, à la réflexion sur l'action et ses conditions et surtout quant à la question du public. Dans le théâtre-

3 L'appellation désigne en Belgique une voie théâtrale désormais structurée, avec un Centre de théâtre-action, des éditions, des publications...



action<sup>3</sup>, la question «pour qui?» est remplacée par la question «par qui?» déterminant l'objet du spectacle, ses formes, les propos tenus et même le public assemblé. Car il s'agit de rendre acteurs des gens d'habitude sans voix et sans visibilité, avec le postulat qu'en étant acteurs au théâtre, ils pourront devenir acteurs dans la vie sociale. Il s'ensuit souvent une conscience très forte de la responsabilité que représente le fait d'être sur scène et de se projeter, par son corps, par ses mots, dans l'espace public. Ce sont aussi d'autres sujets, d'autres questions, ou d'autres manières de les concevoir, qui sont amenés par un travail d'improvisation et d'écriture collective. Et parfois (on pense par exemple à l'approche de Claire Vienne au Théâtre de la Communauté), ce sont d'autres formes qui sont élaborées au cours d'un processus de création qui requiert une forte réflexion méthodologique pour croiser l'engagement social et l'engagement artistique.

### Élargir et capter le public

Pour d'autres artistes, l'effet du théâtre sur la société est plus illusoire, le théâtre étant sociologiquement trop marginal. Il est pourtant plausible de postuler que son effet se répand de proche en proche par mouvements concentriques, en écho à la formule attribuée à Brecht – «élargir le cercle des initiés» – corroborée par plusieurs recherches en sociologie de la réception et des publics. Dans cette perspective, le metteur en scène allemand Thomas Ostermeier, créant un spectacle à partir du livre de Didier Eribon *Retour à Reims*, recourt à de

véritables stratégies à l'égard des spectateurs au sein de sa mise en scène. Sa recherche porte sur les moyens de faire passer vers le public assemblé un essai qui se présente comme une auto-analyse sociologique, et où Eribon ausculte les mécanismes par lesquels un groupe social est passé du communisme au vote d'extrême droite. Il s'agit d'un démontage assez complexe où l'auteur explore les processus de reproduction et de domination sociales dans l'optique de la sociologie de Pierre Bourdieu, tout en y mêlant un questionnement sur sa propre identité d'homosexuel. Ostermeier transpose cette recherche sur scène en soulignant les contradictions qui naissent chemin faisant, empêchant ainsi la formation de tout message univoque. Le dispositif scénique figure un studio d'enregistrement où une actrice lit un texte destiné à commenter en voix off un film projeté sur un écran et où défilent des images d'Eribon, de sa mère et de son milieu d'origine. Mais l'actrice s'interroge sur le choix des images et leur montage (notamment sur une séquence où les Gilets jaunes lui semblent trop associés à l'extrême droite). Le risque de perdre le public de théâtre n'est pas mince et Ostermeier le prend en compte, notamment par un moment de rap en *live* qui reste intégré de façon dynamique à la construction de l'ensemble. Un moment qui ne manque pas d'emporter l'adhésion des jeunes spectateurs dans la salle. C'est là un travail sur l'attention du public, primordial pour le metteur en scène qui, dans plusieurs de ses spectacles, s'interroge sur la façon dont les majorités s'organisent en démocratie. ♣



#### Bibliographie de l'auteur

«Théâtre dans la mondialisation. Communauté et utopie sur les scènes contemporaines», PULyon, 2017.

«Le Théâtre et ses publics. La création partagée» (dir.), Les Solitaires intempestifs, 2013.

«Le Tournant des années 1970. Liège en effervescence» (codir.), Les Impressions nouvelles, 2010.

«Vers un théâtre politique. Belgique francophone 1960-2000», Le Cri/ULg/ULB, 2006.

# Regard queer sur l'histoire de l'art

Dans son livre «Pour une esthétique de l'émancipation», la critique d'art Isabelle Alfonsi part à la rencontre des artistes qui ont préfiguré l'avènement du «queer» à la fin des années 1980. Elle y montre qu'en ignorant le corps, la sexualité et les engagements politiques des artistes, l'histoire de l'art neutralise aussi la portée sociale de leur travail.

Par Julie Luong  
Journaliste

Certains considèrent que ce qui se passe dans chambre à coucher d'un artiste ne regarde que lui. D'autres que c'est la chambre à coucher – qui s'y trouve, qui s'y perd – qui fait l'artiste. Isabelle Alfonsi, critique d'art née en 1979, cofondatrice de la galerie d'art contemporain Marcelle Alix située à Belleville, serait plutôt du second clan. Elle considère plus largement qu'il convient de replacer les œuvres dans le contexte dans lequel elles émergent, et donc de ne pas les considérer comme détachées de la vie de l'artiste, de son corps, des enjeux politiques liés à cette vie et à ce corps. L'art pour l'art: on repassera. On serait plutôt ici dans le «corps à l'art» ou l'«art à corps».

qui fait la part belle aux hommes blancs. En sous-main, une multitude d'œuvres a pourtant travaillé à modifier les normes, les hiérarchies traditionnelles. «Pouvons-nous trouver dans les œuvres d'art, dans certaines productions esthétiques, un relais à nos désirs politiques?»: telle est la question posée par l'auteure qui s'appuie sur des théoriciens comme José Esteban Muñoz, Linda Nochlin, Griselda Pollock, Élisabeth Lebovici ou Renate Lorenz, auteur d'*Art queer, une théorie freak*, un essai sur les pratiques drag comme méthodes de subversion des normes de genre.

## Une lignée des années 1920 à 1990

Isabelle Alfonsi montre que depuis les années 1920, des artistes se sont attachés à revendiquer des manières de vivre leur identité et leur sexualité en dehors de l'hétéronormativité, et/ou à faire communauté au-delà des identités individuelles. Un positionnement que l'on peut ratta-



Isabelle Alfonsi, «Pour une esthétique de l'émancipation», Paris, B42, 2019, 160 p.

Renate Lorenz, «Art queer, une théorie freak», Paris, B42, 2018, 200 p.

Isabelle Alfonsi n'hésite pas elle-même à employer la première personne: manière de rappeler qu'on parle toujours «de quelque part» et qu'il n'existe pas une histoire de l'art «objective» mais une histoire de l'art essentiellement hétérocentrée,



cher au mouvement queer apparue à la fin des années 80. «Le terme *queer* signifie “étrange”, “bizarre”. À l’origine, il est utilisé comme une insulte adressée aux minorités de sexe et de genre, avant que ces dernières se le réapproprient au début des années 1990 pour défendre leurs droits et leurs modes de vie»<sup>1</sup>, explique l’auteure. Être queer, c’est toujours politique.

À travers quatre moments de l’histoire, l’auteure dessine les grands cha-

pitres d’une «lignée» de l’art queer. En premier lieu les années 1920, période de militantisme pour la cause homosexuelle; ensuite les années 60 avec l’émergence des mouvements civiques et féministes et de la libération sexuelle; puis les années 1980 en France au cours desquelles la crise du sida marque et modifie les mouvements de libération homosexuelle; enfin, les années 1990 aux États-Unis, qui voit naître un art explicitement «queer». Par ce concept même de lignée, emprunté à Geneviève Fraisse,

<sup>1</sup> Julie Ackermann, «L’histoire de l’art se penche enfin sur les origines de l’art queer», mis en ligne sur le magazine *anti-dote.com*.

préfacière de l'ouvrage, Isabelle Alfonsi s'inscrit à contre-courant d'une «histoire des génies», le génie étant parfois considéré aujourd'hui comme un concept en soi patriarcal – à tout le moins contre-productif d'un point de vue politique. «Dès que l'on voit l'histoire comme une suite d'évènements et d'individus isolés, on sort de ce qui fait commun et cela empêche de raconter les histoires des mouvements et des collectifs»<sup>2</sup>, constate-t-elle.

### Le corps de l'artiste

De même, Isabelle Alfonsi estime qu'il est nécessaire de replacer l'analyse d'une œuvre dans le contexte de l'engagement politique de l'artiste, ce qui ne recoupe pas nécessairement l'idée d'«artiste engagé». «Le cœur du livre, c'est de faire entendre l'idée qu'un art politique, et en l'occurrence un art *queer*, ce n'est pas juste insérer des messages politiques dans l'art: c'est parce que ces artistes ont eu des engagements politiques et personnels très forts, que certain.e.s ont été des militant.e.s féministes et homosexuel.le.s, que leurs œuvres ont aussi l'air avant-gardistes», commente-t-elle. Ainsi de Claude Cahun, une photographe des années 1920-1930 connue pour ses autoportraits qui défont les frontières entre le masculin et le féminin, mais dont on ne sait pas toujours qu'elle a réalisé ces photos en collaboration avec sa compagne Marcel Moore. «Les deux artistes participaient activement à la rédaction d'*Inversions*, une revue qui militait pour les droits des personnes homosexuelles au tout début des

années 1920. Leur engagement militant et leur collaboration artistique ont été assez peu mis en avant alors qu'ils permettent de mieux saisir la portée de ces images aujourd'hui», explique encore l'auteure.

Loin d'une vision qui dissocie l'homme de l'artiste, Isabelle Alfonsi juge nécessaire de communiquer des éléments liés à la vie sexuelle et à l'histoire familiale des créateurs. Là où certains aimeraient promouvoir l'égalité de genre en cessant de rappeler aux femmes artistes qu'elles sont des femmes, la critique d'art propose la démarche inverse: rappeler que les hommes artistes sont des hommes, et que cela ne fait pas pour autant de leurs pratiques des pratiques neutres ou incorporelles. «Pendant longtemps, le travail des femmes n'a pas pu être inclus dans cette histoire, parce qu'on les considérait comme trop proches de la matérialité des choses, incapables de raisonner, prisonnières de leurs corps en quelque sorte, poursuit-elle. L'historienne de l'art Griselda Pollock souligne que les hommes aussi ont un corps et que nous devons prendre en compte cette incarnation quand on analyse leurs œuvres.» Artiste ou spectateur, nous entrons en contact avec une œuvre en tant que corps désirant, soumis en fonction de ce corps et de ces désirs à de multiples injonctions sociales, à différents mouvements de domination et de soumission. Mais aussi dotés, grâce à ce corps et à ces désirs, d'un certain regard sur le monde, d'une certaine capacité d'émancipation. 

<sup>2</sup> Eugénie Bourlet, «L'art queer est l'art politique et prospectif d'aujourd'hui», mis en ligne sur [www.nouveau-magazine-litteraire.com](http://www.nouveau-magazine-litteraire.com), le 23 septembre 2019.

# « C'est compliqué d'être artiste résistant »

Racines, c'était une association marocaine inspirée de la démocratie culturelle, avec des pratiques axées sur la participation citoyenne. Était ? C'est que Racines cultivait aussi un peu le subversif. Du moins du point de vue de l'État marocain. Et en participant à l'émission politique satirique « 1 dîner 2 cons » qui s'est penchée sur le discours du trône et les révoltes du Rif, ce fut la « subversion » de trop. Interview de Dounia Benslimane, co-créatrice de l'ASBL et directrice du développement.

Propos recueillis par Sandra Evrard  
Rédactrice en chef

## **Vous scandez: « La culture, c'est la solution ! » La solution à quoi, finalement ?**

C'est un slogan qu'on a adopté très rapidement après la création de l'association en 2011, et parce qu'on pense vraiment que la culture est la solution alternative au développement. Depuis presque soixante ans, de nombreux plans qui sont mis en place par les politiques: des plans de développement public, des plans industriels, des plans de développement touristique, etc., ne sont pas de grandes réussites et n'ont jamais fait leurs preuves. Ils n'ont jamais été évalués, tout simplement, parce que la dimension culturelle n'a pas été prise en compte. Et nous, quand on affirme que « la culture est la solution », c'est dans le sens anthropologique du terme. Il ne s'agit pas de création artistique ni d'excellence esthétique, mais plutôt d'intégrer la culture comme un outil de développe-

ment humain, d'éducation, d'émancipation et d'esprit critique. Et tant que ces valeurs-là ne sont pas inculquées dans la société, on ne peut pas espérer réussir des politiques de développement.

## **Qu'est-ce qui vous a décidée à vous lancer dans la sphère culturelle et à créer Racines ?**

Je suis diplômée en médecine mais je n'ai pas pratiqué parce qu'en cours de route, je me suis aperçue que ce n'était pas ma vocation. J'ai alors croisé des activistes culturels qui militaient à Casablanca et je me suis rendu compte qu'en fait, cela m'attirait beaucoup. Je viens d'un milieu, au Maroc, qu'on peut qualifier de plutôt aisé: je lisais, j'allais au théâtre, au cinéma, donc je pensais être une personne cultivée. Mais j'ai ensuite compris, en croisant ces nouveaux amis, que, en fait la culture va

au-delà de ça : c'est un moyen d'avoir de l'impact sur la société. Ensuite, un petit groupe d'une dizaine de personnes, dont des journalistes, des scénographes, des directeurs artistiques, etc., a décidé de créer une structure pour pouvoir militer, travailler sur le terrain, aller à la rencontre du public, faire des propositions qui vont du bas vers le haut et surtout de manière participative. Cette approche-là, elle n'a pas été très appréciée et l'association a été dissoute par la Justice à la suite de la diffusion de l'émission « 1 dîner 2 cons ». C'est compliqué d'être artiste résistant !

**Est-ce que la culture n'est pas assez prise en considération au Maroc ou pas sous l'angle que vous estimez le plus intéressant, notamment en ne mettant pas assez en valeur la diversité culturelle ?**

Les deux ! La culture est quand même fort instrumentalisée par l'État marocain et par les pouvoirs publics, en vue de véhiculer une certaine image du pays : une image d'ouverture, de développement, de stabilité, de sérénité avec de nombreux festivals, à Marrakech, à Rabat, etc. Et puis surtout, elle a très longtemps été combattue et marginalisée pour des raisons politiques, parce qu'on ne voulait pas que l'État soit critiqué. Donc on a mis de côté tout ce qui pouvait être créatif et subversif, et promu, développé, encouragé tout ce qui est en relation avec le folklore, la religion, le patrimoine arabo-musulman. Et ce, afin d'écartier la diversité culturelle et linguistique, comme la culture amazighe.

**Vous prenez des risques en vous exprimant ainsi ?**

Moins qu'avant. Aujourd'hui, on n'est plus dans les « années de plomb » où l'on ne pouvait absolument rien dire, entre 1960 et 1990, sous le règne de Hassan II. Avec le changement de roi, il y a eu une période d'ouverture, malheureusement avec de récents reculs. Mais au moins, il y a eu cette ouverture et l'on peut encore s'exprimer plus ou moins librement. En fait, je pense qu'au Maroc, on peut s'exprimer aussi librement qu'on veut... tant qu'on ne touche pas à certains tabous.

**Lesquels ?**

Les fameuses lignes rouges que tout le monde connaît : le roi, la religion, le Sahara et l'intégrité territoriale du Maroc. Donc à partir de là, on peut dire à peu près ce qu'on veut. Après, bien sûr, c'est comme partout, il ne s'agit pas d'insulter ni de diffamer ou d'accuser sans preuve... Nos positions sont connues de l'État et par les hauts responsables. Ils les ignorent tout simplement. C'est stratégique de faire comme si tout allait bien, de présenter le Maroc comme une exception dans la région, parce qu'on n'a pas d'attentats ou très peu. Les partenaires occidentaux rentrent aussi souvent dans ce jeu-là parce qu'il y a des intérêts géopolitiques, stratégiques ou économiques. Et régulièrement, ils vont fermer les yeux sur telle ou telle infraction aux droits humains pour des raisons politiques.

**Vous avez aussi commandé une enquête sur les pratiques culturelles, quels en sont les résultats ?**

Elle a montré qu'une majorité écrasante de Marocains n'avait pas de pratique culturelle ou artistique, avec près de 80 % d'entre eux qui ne sont jamais allés au cinéma, qui ne lisent pas de livres, qui ne vont pas voir de pièces de théâtre. Cela ne nous a pas étonnés, car nous avons entrepris beaucoup de projets dans les petites villes, dans les villages avec des performances dans l'espace public. Et dans certains endroits, c'était la première fois que les jeunes voyaient un spectacle. Ils étaient tellement excités que c'était difficile de les contenir. Il y a une condensation de lieux culturels dans l'axe Casablanca-Rabat et aux alentours de Tanger et de Marrakech. Mais dès que vous agrandissez la carte, les territoires du Sud, l'Oriental, tout ça, c'est vide! Il ne se passe rien! Donc la question de l'accès à la culture se pose. Non seulement en matière de lieux, mais aussi de contenu. Au Maroc, on passe nos vies à inaugurer des centres culturels, des centres de jeunes, etc. Mais après, qu'est-ce qu'il s'y passe? Rien! Sans compter qu'il n'y a pratiquement pas d'éducation artistique à l'école publique. Vous ne pouvez pas demander à des gens de lire si vous ne leur avez pas enseigné l'amour du livre! Vous ne pouvez pas leur demander d'apprécier le cinéma s'ils n'ont jamais vu de films ou si, dans leur ville, il n'y a pas de salle de cinéma. La seule volonté du côté institutionnel, c'est de développer les industries créatives.

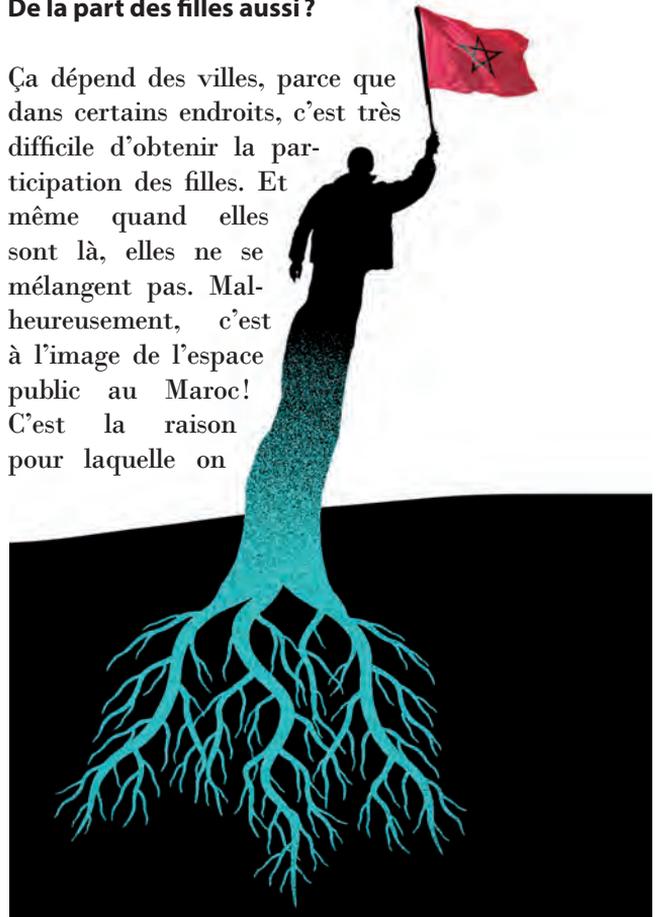
**Chez Racines, vous avez utilisé la pratique du street art dans certaines**

**zones reculées, comment cela a-t-il été perçu par les populations ?**

Au-delà de l'étonnement, il y a de la curiosité, mais aussi de la suspicion. Les gens ne comprennent pas pourquoi on est là et pourquoi on fait ça. Ils se demandent d'où ça vient, qui nous envoie, pourquoi, qui nous finance. Ça rend les gens assez curieux et ils se posent des questions. Mais après, une fois qu'ils sont dans le projet, ils rentrent dans le jeu, surtout les jeunes. Plus on va dans des endroits reculés, plus le doute est fort au début et l'adhésion importante par la suite.

**De la part des filles aussi ?**

Ça dépend des villes, parce que dans certains endroits, c'est très difficile d'obtenir la participation des filles. Et même quand elles sont là, elles ne se mélangent pas. Malheureusement, c'est à l'image de l'espace public au Maroc! C'est la raison pour laquelle on



travaille toujours avec un partenaire local qui connaît bien le territoire. La place des femmes dans la culture au Maroc, c'est à l'image de la société, je ne crois pas qu'elle soit différente! Dans notre nouveau gouvernement, sur les vingt-cinq ministres, il y a quatre femmes! Et elles n'ont pas les portefeuilles les plus importants. Même sur la photo de famille du gouvernement, elles sont derrière, on voit à peine leurs cheveux. Par contre, du côté des créatrices, des artistes, il y a de plus en plus de jeunes femmes qui essaient de s'émanciper, malgré l'autocensure.

**Qu'est-ce que vous visez, finalement? Le développement social, relationnel, la conscience de soi, du monde? L'émancipation?**

Toutes ces valeurs-là, en fait! Ce que l'on essaie de véhiculer, c'est de pouvoir faire société, tous ensemble. Pas de se tolérer, mais de cohabiter dans la diversité linguistique, culturelle ou régionale, sans compter les croyances, les idéologies, etc. Nous essayons d'expliquer que l'on peut être différent, mais s'entendre, sans être dans le conflit, sans être dans le rejet, dans le racisme ou la discrimination. On peut débattre, ne pas être d'accord, mais ça doit se faire dans le respect des valeurs, de l'accès à l'égalité des chances, entre les hommes et les femmes, d'une justice sociale. Aujourd'hui, malheureusement, on est dans une société empreinte de fatalisme. Au fond d'eux, les gens en ont marre de cette situation. C'est dur. Mais ils sont encore influençables par le fatalisme religieux, par la destinée. Ils disent: «Ce n'est

pas grave!», «Ça va se régler!», «Il faut que tu mettes ta foi en Dieu, en le destin», «Ça finira par s'arranger». Je pense aussi que c'est ce qui leur permet de tenir...

**L'art, la culture peuvent-ils être des outils, des leviers pour changer cette dynamique individuelle et collective?**

Heureusement, depuis une dizaine d'années, il y a de très belles initiatives portées par différentes structures, des associations, la société civile qui est très active dans ce domaine-là au travers d'ateliers avec des femmes, des prisonniers, des migrants, des homosexuels. Et les résultats sont magnifiques! Il y a par exemple une association à Tanger qui s'appelle «Spectacle pour tous» et qui propose des pièces de théâtre itinérantes en s'arrêtant avec leur camion dans les petits villages. Mais ce que nous demandons, c'est que tout cela soit intégré dans les politiques publiques d'éducation, par exemple à la citoyenneté, aux droits humains, aux valeurs universelles, à la démocratie.

**Avez-vous encore foi dans la possibilité de changer le regard et la société par la culture?**

Dans le cas contraire, on ne continuerait pas! On voit l'intelligence dans le regard des enfants lors des activités. Ils mériteraient de bien évoluer comme partout dans le monde. On ne voit pas pourquoi on les priverait de ça juste pour des raisons politiques. On ne pourra peut-être pas assister au changement, mais si on peut le pousser un peu, c'est déjà bien! 🌱

# « Majusculer » les Tunisiennes avec la BD

Passer par l'art, et plus précisément par le neuvième, afin d'améliorer l'image et la place des femmes dans la société, c'est le pari fou que trois jeunes Tunisiennes se sont lancé il y a plus d'un an. Le projet Shift<sup>1</sup> raconte l'histoire de cinq femmes : cinq histoires particulières, cinq biographies imagées teintées d'injustice, d'engagement, de normalité, mais surtout de féminisme.

Par Mehdi Toukabri  
Animateur et journaliste - Laïcité Brabant wallon

Il est dix-huit heures dans le faubourg est de la capitale tunisienne, El Aouina. Le soleil se couche lentement dans le ciel azur. La douceur de la nuit tunisoise est empêchée par le ballet d'automobiles incessant, bruyant et nerveux. Au milieu de toute cette chorégraphie klaxonnante, trône fièrement depuis son inauguration en 1932 par l'occupant français, l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus d'El Aouina. Cet édifice, aujourd'hui désacralisé et servant principalement de salle de sport pour la jeunesse des quartiers avoisinants, a pu être témoin des changements profonds et radicaux de la société tunisienne. Elle a notamment vu sa propriété passer des mains françaises à celles du gouvernement tunisien, avec à sa tête le président Bourguiba, qui promulgua le Code tunisien du statut personnel (CSP) entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1957. La Constitution et les différentes lois instituées par Habib Bourguiba ayant également amenées une série

de réformes sans précédent au sein du monde arabe. Une partie d'entre elles concerne les libertés des femmes tunisiennes. Pêle-mêle, elles ont donc pu, à partir de 1973, demander le divorce, pratiquer l'avortement jusqu'à trois mois de grossesse, et la polygamie fut interdite. Mais cette série de réformes insérées à l'époque dans une stratégie de « féminisme d'État », n'a pas pu entièrement supprimer les inégalités de genre au sein de la Tunisie profonde.

## De la BD à la réalité

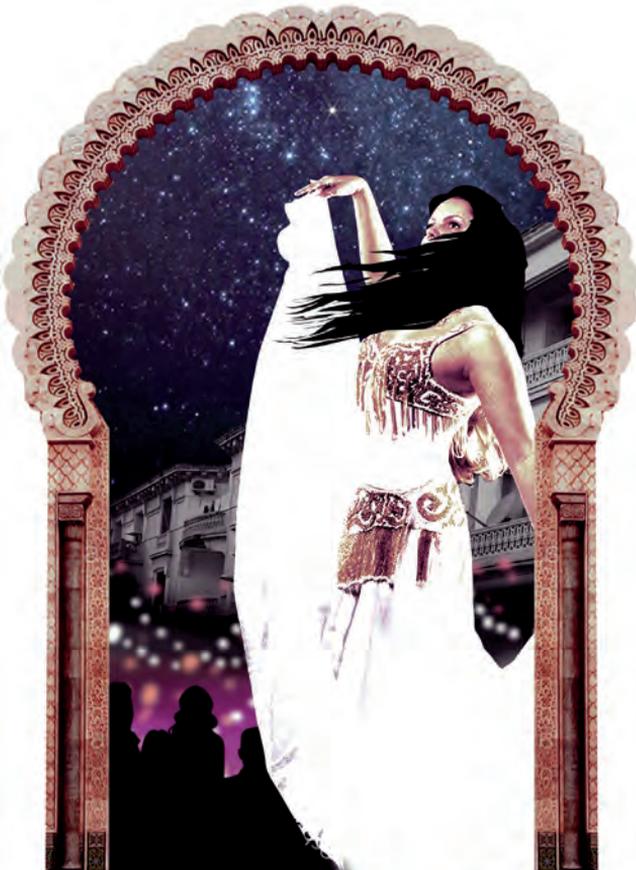
À deux pas de l'église et loin du tumulte automobile de l'artère principale se cache le 5015, un espace de partage axé sur la production et la diffusion de contenus imprimés d'arts graphiques tenu par Sara Bouzgarrou. C'est précisément là que se tiennent plusieurs fois par semaine des réunions féministes un peu particulières qui ont abouti sur un projet artistique hors norme en

<sup>1</sup> Comme la touche « Majuscule » de nos claviers, NDLR.

Tunisie: un projet de bande dessinée féministe, le projet Shift.

La pièce de travail de la maison, garnie de bibliothèques remplies de livres spécialisés, accueille aussi une énorme table en bois autour de laquelle trois jeunes femmes sont accoudées. «Moi, c'est Sara Bouzgarrou, je suis fondatrice de cette micro-maison d'édition, mais je suis aussi la directrice artistique du projet de bande dessinée Shift», amorce-t-elle, en s'appuyant sur le rebord de la grande baie vitrée, tout en sirotant une tasse de thé vert. «Elle,

c'est Sirine, une jeune étudiante en anthropologie qui se charge de l'aspect coordination du projet», ajoute-t-elle en pointant du doigt la jeune fille cachée derrière l'écran de son PC. «Sara et Bochra m'ont contactée pour préparer la conférence de lancement», ajoute Sirine, en abaissant l'écran de son ordinateur. «En fait, Shift, ce n'est pas simplement un projet BD. Ça a commencé comme ça, mais au fur et à mesure des discussions et des réunions, le projet a évolué. Chaque bande dessinée raconte l'histoire d'une femme et chacune aura droit à son propre événement, à savoir une conférence et un vernissage des planches dans la ville d'origine du personnage principal.» «On veut insuffler une sorte d'effet ricochet», enchaîne Sara. «On espère que l'évocation des problèmes rencontrés par les femmes mises en avant pourra faire bouger les choses et amener des réformes.» Les cheveux courts, le regard attentif et un français digne de celui d'une ancienne professeure, Bochra Triki, la coordinatrice principale du projet, poursuit l'explication: «Ces femmes apportent une forme de changement, dans leur propre vie ou plus largement au sein de la société tunisienne. Des obstacles, elles en ont rencontré: ils sont issus de la société ou de leur propre famille. Autant de choses qui leur sont imposées ou bien qu'elles s'imposent par autocensure. Mais elles les ont dépassés soit en suivant leurs passions, soit en entrant dans une forme d'activisme féroce, inattendu. Finalement, ce qui est important, c'est l'interprétation féminine de l'équipe artistique (l'équipe de



أنا ممت، خليتي نحيًا. نصب نُخرج، نصب نرى العباد

Shift n'est composée que de femmes, NDLR) et de sa retranscription pour pouvoir faire passer un message fort au public et aux lecteurs.»

### **Saïda, la danseuse oubliée**

Sara Bouzgarrou traverse la pièce, fouille dans un carton ouvert rempli de cartes postales colorées, en prend quelques-unes, les dispose lentement sur la table et en pointe une. L'émotion se lit dans ses yeux. Sa voix se durcit : « Cette carte-là, c'est l'histoire de Saïda El Khadra. C'est une danseuse populaire, la grande soixantaine. Elle a dansé durant l'âge d'or de la danse populaire en Tunisie. C'est une artiste qui, à l'apogée de sa carrière, a vécu un drame familial et personnel : le décès de sa mère. À la suite de ça, elle a décidé d'arrêter la danse à 37 ou 38 ans. Il est important de noter que Saïda a créé des pas de danse. Des pas qui n'ont été documentés par aucune association culturelle. Durant vingt ans, elle a vécu dans la précarité, sans avoir un jour pu se voir attribuer le statut d'artiste. Donc pas de sécurité sociale, pas de soins de santé remboursés, pas de salaire fixe, etc. De ce fait, elle est tombée dans l'oubli. Vingt ans après, elle a décidé de reprendre la danse. On a trouvé que c'était une histoire qui méritait d'être racontée. C'est quelqu'un qui a décidé de paver son propre chemin, malgré toutes les difficultés économiques et liées à son âge, étant donné qu'elle a repris la danse à plus de 60 ans. Une association l'avait recontactée pour un spectacle, et c'est à ce moment-là qu'elle a décidé

de reprendre son art. » L'histoire de cette artiste fait écho à plusieurs problèmes dans la société tunisienne, par exemple, les problèmes par rapport au statut d'artiste et leur rémunération, envers les droits d'auteurs, la notion d'héritage et d'autodétermination, mais surtout le manque de reconnaissance.

### **Rania, le clown protestataire**

Bochra Triki, l'oreille toujours attentive, dépose sa tasse de thé sur la table et prend entre ses doigts une autre carte. Elle raconte : « Sur celle-ci, on voit des clowns qui sont en train de manifester. Ils tiennent une banderole où il est écrit : "Nous sommes une épine dans la gorge de chaque tyran." Slogan de la brigade des clowns activistes qui sortent manifester à Tunis et dans d'autres villes du pays. Leurs manifestations consistent en des performances artistiques. Ils s'approprient la rue par le jeu, le théâtre la musique, tout en portant des messages. Rania, le personnage principal de cette histoire, fait partie intégrante de la brigade. Son histoire est lourde et tumultueuse. Jeune orpheline de 25 ans, elle a passé son enfance entre sa maison d'accueil et plusieurs orphelinats. Elle a connu les fugues, la rue, la délinquance, parce que c'était tout ce qu'elle voyait autour d'elle. Rania écrivait, et elle n'a jamais pensé que ses écrits pouvaient sortir des pages de son carnet. » Un jour, une association est venue dans son orphelinat et a proposé des ateliers de théâtre. Ce furent ses premiers contacts avec le monde du théâtre. « C'est ainsi que



Rania s'est extirpée de son quotidien sombre et a pris conscience qu'elle pouvait s'exprimer autrement. À partir de là, elle s'est beaucoup intéressée à la politique, d'où sa participation grandissante aux manifestations, notamment celles de 2011. Des rencontres importantes ont rythmé sa vie, jusqu'à jouer dans un film tunisien. À côté de cela, elle a fini ses études de cinéma et réalise un court-métrage, sélectionné dans un festival à Marseille. Une femme partie de pas grand-chose, qui s'est construite elle-même, en veillant à s'ouvrir aux opportunités et aux rencontres : pour Shift, son histoire

était très importante à raconter. Pas de larmoiement ou de victimisation. C'est sa force qui nous a séduites.»

Sara Bouzgarrou s'assied sur le bord de la table et conclut : «L'esprit de Shift, c'est le changement.» Celui d'une société fondamentalement patriarcale, où les femmes, telles des lettres qui passent de la minuscule à la majuscule, ont une place plus grande à prendre et un plus grand rôle à jouer. ♣

# Culture métissée pour booster l'altérité

« Trop noire pour être française ? » C'est le titre provoquant du documentaire phare de la réalisatrice Isabelle Boni-Claverie. Écrivaine, elle travaille également depuis quinze ans pour des séries télévisées populaires. Son credo : la culture pour questionner les préjugés.

Propos recueillis par Sandra Evrard  
Rédactrice en chef

**Pensez-vous que la culture puisse déconstruire les préjugés ? Et de quelle manière ?**

C'est essentiel ! Déjà, par exemple, via les espaces de parole, cela me paraît très important. Après, il faut questionner la représentation, notamment au travers de la culture populaire, parce que c'est ce qui forge finalement les représentations mentales des gens, y compris des plus jeunes.

**Qu'est-ce que vous mettez dans « culture populaire » ?**

Principalement la télévision, la musique, les médias : voilà, ce qui est le plus facilement accessible. On peut observer s'il y a des personnes d'origines diverses et quelles places elles occupent. Par exemple, est-ce que quand on montre des Noirs à la TV, on les montre ailleurs que dans le sport ou dans la musique, notamment dans les émissions d'information ? Est-ce qu'on sollicite des experts femmes, d'origine maghrébine ou

africaine ? Voilà, c'est comme cela que l'on change petit à petit les représentations.

**En ce qui concerne les médias et la sphère politique, cela reste encore très frileux ?**

Oui et non ! Si je prends l'exemple de la France, on n'a jamais eu une Assemblée nationale avec autant de députés non blancs. En revanche, ce que l'on remarque aussi, c'est que ces députés-là ne font pas de la différence un sujet. Peut-être parce qu'ils craignent d'être assignés à leur origine. En tout cas, ils n'en font pas un thème d'action.

**Attendriez-vous cela de leur part ?**

Je pense qu'ils ont nécessairement été confrontés à ces questions-là et qu'ils pourraient effectivement faire avancer les choses.

**L'ancienne ministre de la Justice et garde des Sceaux française Christiane Taubira en a fait les frais, d'une certaine façon.**



Christiane Taubira était indépendantiste, elle a toujours eu un engagement très fort lié à son identité guyanaise. Et l'on voit bien que dès qu'elle a commencé à faire de la politique, les attaques se sont portées sur sa couleur. Mais il y a beaucoup d'autres femmes dans le même cas et c'est dommage qu'on les entende moins.

**Avec un grand-père ivoirien qui épouse une Française dans les années 1930, le métissage, c'est une affaire de famille. On aborde finalement peu la richesse de la diversité et d'influences multiples dans notre société. Est-ce quelque chose que vous transmettez à vos enfants ?**

C'est présent de fait, notamment dans la musique ou dans la mode. Après, effectivement, il y a des domaines, comme la littérature ou le cinéma où il y a moins de diver-

sité culturelle. Ça a longtemps été difficile de pouvoir porter des récits, notamment auprès de la télévision où il y aurait eu des héros d'origine différente. Il y a des réticences de la part des décideurs. Mais, de fait, les sociétés sont métissées. Et l'on pense parfois que ce métissage serait mal vécu ou mal supporté par certains alors qu'en réalité, on consomme de la diversité tous les jours.

***A contrario, certains critiquent l'appropriation d'éléments d'une culture qui sont utilisés par des personnes extérieures à cette culture. Quel est votre avis ?***

Je comprends qu'effectivement certains se crispent parce que des Européens se sont arrogé le droit de pouvoir parler des autres, en le faisant en position de «sachant». Il faut le remettre en question, le déconstruire. Mais je pense que la création est faite d'emprunts, d'échanges, d'influences, et j'ai du mal avec ces discours qui voudraient qu'une culture ne puisse être exprimée que par ceux qui en sont originaires. Je pense qu'au contraire, quand on est créateur, c'est d'abord un acte de liberté, et notamment la liberté de pouvoir parler de ce que l'on veut, tout simplement! Après, ce qui importe, c'est la manière d'en parler et la position. Quand on veut parler d'une culture à laquelle on s'intéresse et qui n'est pas nécessairement la sienne, je pense qu'il y a une humilité nécessaire à avoir et un respect de l'Autre. Mais si l'on part de cette position-là, il faut pouvoir parler du monde entier. 🌿

# Même culture, même combat ?

Comment «tiennent» une nation, un marché, une dictature ? Ne recourent-elles pas aux mêmes mécanismes pour faire en sorte que le «peuple» participe à leurs visées ? Cette similitude des mécanismes signifie-t-elle une même nature, une équivalence pure et simple ?

Pierre Hemptinne  
Administrateur - Culture & Démocratie  
Directeur de la médiation culturelle - PointCulture

Si les ressemblances ne doivent ramener à une même identité, elles nous informent assez qu'il se passe là quelque chose à clarifier, que c'est par là que se codifie une culture favorable à telle ou telle organisation politique plutôt qu'à une autre. Gérard Noiriel l'écrivait récemment : «L'histoire a montré que tous les régimes qui se réclament de la "souveraineté du peuple", même les pires dictatures, se doivent de rechercher et d'entretenir une forme de consentement populaire. C'est ce problème que le philosophe Jean-Pierre Faye avait analysé dans son livre sur les langages totalitaires pour mettre en lumière ce qu'il appelait la "mise en acceptabilité" du nazisme.»<sup>1</sup>

## Un «liant» social

On pourrait dire que cette «mise en acceptabilité» correspond, au sein du programme politique proprement dit, au travail culturel que les différents régimes initient au départ de

leurs premiers «convaincus» et dans lequel ils vont tenter d'enrôler de plus en plus de personnes, pour amplifier la masse sympathisante. Cela implique une rhétorique appropriée pour «convaincre» et séduire des parties de population. Et cela conjugue des règles, des principes et des lois, mais tout autant, des créations artistiques et culturelles qui vont mettre en place un «liant» social, un partage du sensible adapté à la nature du régime. Des artistes vont produire des biens culturels qui permettent à ces différents régimes de forger et capter les émotions, les réflexes, les manières de penser. Au sein de ces artistes, certains sont pleinement conscients d'aider une vision du monde particulière, d'autres collaborent parfois par simple effet d'entraînement, répondant aux injonctions d'un niveau informel, latentes ou subliminales, de leur environnement.

Une communauté étant néanmoins toujours hétérogène, le travail com-

<sup>1</sup> Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France*, Marseille, Agone, 2019, p. 548.

plexe de la réflexivité au sein du corps social engendrera aussi des créations artistiques et culturelles alternatives, voire contestataires. C'est cette pro-

duction de diversité qui rend possibles des choix politiques basés sur d'autres partages du sensible. Mais, que ce soit selon la voie dominante ou alterna-



tive, les processus sont les mêmes : produire un discours et, rayonnant à partir de ce discours programmatique, des créations symboliques, artistiques, des pratiques culturelles s'incarneront dans un collectif, ébauche d'une identité fédérant des individus qui, selon leur nombre, vont légitimer leurs idées, leurs cultures, leur prétention à défendre une autre vision de l'organisation sociale.

Les effets intangibles de l'art, les émotions indescriptibles des expériences esthétiques se transforment en valeurs ou vont aller renforcer des valeurs existantes et, d'une manière ou d'une autre, deviennent les investissements indispensables à ce que telle ou telle société prenne corps, devienne réelle, renforce ses institutions et puisse se défendre contre d'autres modèles jugés antinomiques, étrangers.

### **De l'appartenance...**

La nation n'a rien de naturel. C'est une construction culturelle, lente, historiquement chaotique, souvent inséparable de l'histoire de l'immigration, tant l'appartenance à une nation s'est fondée sur le rejet de l'autre, sur une distinction la plus explicite possible entre «eux» et «nous». «La définition proposée par Ernest Renan, dans sa fameuse conférence de 1882 "Qu'est-ce qu'une nation?", fut sans cesse reprise par les dirigeants de la République jusqu'à aujourd'hui. Renan affirma que "c'était la possession en commun d'un riche legs de souvenirs" et la "volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis" qui caractérisaient une nation comme la France.»<sup>2</sup>

### **... à l'assimilation**

On voit tout de suite que cette définition ne peut tenir, être efficiente, sans programme culturel : l'art et la culture auront comme mission de cultiver les souvenirs communs, de les présenter et de les préserver comme un héritage indivis, qui rassemble, et qu'il convient de maintenir indivis. Cela conduira aux principes de l'assimilation : les étrangers installés sur le sol français seront soupçonnés de déloyauté potentielle s'ils restent fidèles à leur culture au lieu de se soumettre à l'«héritage indivis» de la nation qui les accueille. Cela ne signifie pas que le pouvoir commandite des artistes, que ceux-ci sont assujettis directement aux maîtres de la nation. Cela se fait plus insidieusement, par croyances, par effet de milieu. Et bien entendu, des sensibilités «autres» donneront lieu à des productions artistiques et culturelles différentes, avec comme raison d'être de forger la cohésion d'autres communautés politiques, attachées à d'autres idéaux... Le cas actuel de la Flandre est, à cet égard, très intéressant. La reprise en main de la stratégie culturelle par la N-VA veut trier les artistes, ne retenir que celles et ceux qui renforcent l'identité flamande telle que définie par ce parti.

### **Un système totalisant**

Le libre marché et son culte de la croissance reposant sur la consommation sont un exemple parfait d'instrumentalisation culturelle des

imaginaires. Analyser le fonctionnement de l'économie capitaliste est un moyen formidable pour comprendre les techniques identitaires qui donnent naissance à une nation ou rendent possible l'«acceptabilité» d'une dictature. La publicité, le marketing ont recours abondamment aux neurosciences pour activer les comportements les plus propices aux visées capitalistes. Le néo-management est une «science» exemplaire quant à la manière de prendre possession des comportements et de tout ce que cela comporte. Pour autant, et voilà une différence de degré et d'intention, le capitalisme est «totalisant» et non «totalitaire». Il envahit tous les domaines de la vie, définit le *design* de tous les désirs sans pour autant coïncider avec la définition de la dictature. Mais les mécanismes sont proches. L'art de la propagande et du bourrage de crâne a fait des progrès immenses sous les régimes totalitaires. Là aussi, le capitalisme n'a pu atteindre cette quasi-hégémonie sans le soutien de créations artistiques, littéraires, théâtrales, cinématographiques, intellectuelles, philosophiques qui répandent ses modèles, ses raisons, ses arguments mais aussi ses récits, ses réflexes, ses stéréotypes. L'individualisme néolibéral a colonisé bien des réalisations culturelles, parfois même «à l'insu de leur plein gré».

### **Une fiction à décliner sur tous les tons**

Ces mécanismes qui engendrent la «fiction» sur laquelle repose une

nation, un marché, une dictature sont à l'œuvre aussi dès que l'on entreprend de rendre crédible une autre vision du monde. Celle-ci doit d'abord s'incarner dans un groupe et produire des œuvres, de toutes sortes, pour augmenter ses adhérents. C'est ce qu'analyse Frédéric Lordon dans le livre *Vivre sans?*, notamment à propos des ZAD, tentatives d'échapper au capitalisme et à ses institutions coercitives. «La ZAD, par exemple, est un endroit parfaitement normé. On n'y fait pas n'importe quoi. On se plie aux manières prescrites par le collectif, et dont le collectif a les moyens de l'enforcement, comme disent les Anglo-Saxons, moyens de les rendre exécutoires, d'y tenir les individus, et cela, précisément, parce que le collectif est une force. Pourquoi à la ZAD, comme dans n'importe quel milieu de vie, se comporte-t-on comme ceci et pas comme cela? Parce qu'on y est déterminé par la force propre du collectif qui nous "surveille".»<sup>3</sup> Cela dit sans aucune intention d'occulter les mérites remarquables de la ZAD, mais pour aller dans le sens d'une lucidité et d'une clarification des questions culturelles. La culture, c'est sans cesse des questions de choix qui ont des répercussions politiques, économiques, sociales, écologiques. D'où l'importance d'un secteur professionnel qui prenne en charge la réflexivité sur tout ce qui touche aux pratiques culturelles. ✦

3 Frédéric Lordon, *Vivre sans? Institutions, police, travail, argent...*, Paris, La Fabrique, 2019.



# Vers une Justice communautaire

Quel sens peut-on donner à l'accord gouvernemental flamand qui crée un ministère de la Justice en Flandre, sachant que la Justice constitue une fonction régaliennne ? Celle d'un symbole ou d'une réforme silencieuse de la Justice en vue d'une véritable régionalisation ?

Par Justine Bolssens  
Déléguée « Étude & Stratégie » - CAL/COM

Nous savons depuis longtemps que la politique belge est tout sauf un long fleuve tranquille. À la suite des dernières élections de mai 2019, des coalitions se sont mises en place, les travaux parlementaires ont repris et des accords gouvernementaux ont été conclus, non sans difficulté.

Au nord du pays, la coalition N-VA, CD&V, Open-Vld a signé un accord de gouvernement<sup>1</sup> qui semble clairement se désintéresser du noir, jaune, rouge. Parmi les exemples manifestes: la volonté d'en finir avec le financement d'Unia<sup>2</sup>, la possibilité pour les bourgmestres flamands d'abandonner leur ceinture tricolore ou encore le *Vlaamse Canon*, cet outil visant à affirmer les points d'ancrage de l'histoire et de la culture flamande. Toutes ces mesures démontrent la volonté de se distancer, de se différencier de la nation belge et de mettre en avant des points importants et symboliques du nationalisme flamand. Les trois cents pages de l'accord gouvernemental, qui concède une place importante à l'identité fla-

mande, comportent une mesure qui n'est cependant pas passée inaperçue: la nomination d'une ministre de la Justice flamande. Un terme utilisé uniquement au niveau fédéral jusqu'à présent.

## Un vent de réorganisation

Pourquoi cette nomination est-elle au cœur de l'actualité? Afin de comprendre les enjeux de cette situation, un rappel s'impose. La Justice en tant que compétence régaliennne est dans le giron du pouvoir fédéral. Mais depuis la sixième réforme de l'État, des parties de cette compétence ont été transférées de l'État fédéral vers les Communautés et les Régions, parmi lesquelles les maisons de justice et services externes, le Centre national de surveillance électronique ou encore le droit sanctionnel des jeunes. Afin que ce transfert de compétences soit efficace et qu'il persiste un minimum de cohérence, un accord de coopération relatif à la gestion de la surveillance électronique a, par exemple, été signé en 2014 et des conférences interminis-

1 « Vlaamse Regering 2019-2024 », mis en ligne sur [www.vlaanderen.be](http://www.vlaanderen.be).

2 Service public indépendant de lutte contre la discrimination et la promotion de l'égalité des chances.

térielles ont eu lieu afin de permettre aux Communautés et au gouvernement fédéral de se concerter.

Du côté de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la déclaration de politique du gouvernement prévoit un Code de la justice communautaire «afin de mieux rendre compte de l'étendue de ces nouvelles compétences». Cet accord prévoit également la création d'une conférence interministérielle relative à la réinsertion des justiciables. La fin de cette partie de l'accord prévoit également que «de manière transversale, dans le cadre de sa compétence en matière de justice communautaire, le gouvernement veillera à maintenir un lien fort entre le gouvernement fédéral et les autres entités fédérées». Cette phrase montre une certaine volonté de collaboration avec les autres niveaux de pouvoir en Belgique. La ministre chargée des maisons de justice de la Fédération n'est autre que Valérie Glatigny (MR), également responsable de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, de la Promotion de Bruxelles, de la Jeunesse et du Sport.

Du côté flamand, l'accord du gouvernement (N-VA, CD&V, Open-Vld) met en revanche en exergue la volonté de construire une Flandre sûre et prospère attachée à la primauté du droit et au respect des règles. Cette partie de l'accord est fondée sur le suivi rapide, décisif et cohérent de ceux qui enfreignent les règles et se concentrent sur la responsabilité et la limitation de la récidive. La ministre flamande

## Au-delà de la lettre, cette décision ne touche-t-elle pas à l'esprit de l'organisation de la Justice ?

Zuhal Demir (N-VA) qui s'occupe de la Justice et de l'Exécution veille à la cohérence des pouvoirs judiciaires flamands avec l'exécution administrative. Sachant que ces fonctions étaient, sous la précédente législature, exercées par Jo Vandeurzen, ministre flamand du Bien-être, de la Santé publique et de la Famille, ce changement a suscité question et réaction.

### Un symbole fort

Les réponses du ministre de la Justice, Koen Geens, aux différentes questions parlementaires vont dans le sens d'une collaboration encore plus importante entre les différentes Régions en matière de Justice. Il rappelle qu'aucune compétence nouvelle n'a été octroyée aux Régions. *A priori*, il n'a pas tort... Et pourtant, il semblerait que la Flandre avance jusqu'aux limites de ces prérogatives en justifiant ce changement par une volonté d'efficacité au vu des moyens insuffisants alloués à la Justice belge. Mais est-ce aussi simple ? Au-delà de la lettre, cette décision ne touche-t-elle pas à l'esprit de l'organisation de la Justice ? Symboliquement, l'intitulé de la charge du ou de la ministre pourrait en effet démontrer la volonté d'empiéter sur les compétences du ministre fédéral de la Justice et, dès lors, sur les compétences régaliennes.



© Stefan Puchner/DPA Picture-Alliance/AFP

*Un ministre de la Justice flamand : symbolique ou tactique ?*

Certes, pour une réforme de ce type, une majorité des deux tiers est requise<sup>3</sup> et ne semble pas envisageable à l'heure actuelle. Mais comme l'indiquait le politologue Pascal Delwit dans *L'Écho* en octobre dernier, il faut être vigilant et se préparer en amont à cette éventualité<sup>4</sup>.

Toucher à une fonction régaliennne comme la Justice, c'est toucher à une fonction qui est au cœur de l'État fédéral et qui contribue, en quelque sorte, au maintien d'un État unitaire. Ces compétences ont déjà fait l'objet de critiques et la Justice n'est pas en reste. L'arriéré judiciaire et son manque d'efficacité font l'objet de nombreuses réformes qui attendent dans les tiroirs. Les moyens et le financement qui lui sont attribués restent par ailleurs insuffisants et, comme le précisait le constitutionnaliste Francis Delpérée en 2014, «les fonctions

régaliennes ont encore un sens mais il faut que les moyens suivent»<sup>5</sup>. On peut se poser la question de savoir si morceler, diviser les compétences de la Justice au lieu de travailler au niveau fédéral permettra d'atteindre une solution durable.

Le propos n'est pas de faire polémique et de préjuger de motivations quelconques mais de réfléchir et de rester attentif à chaque petit glissement. Il est difficile à ce stade de savoir s'il s'agit d'un «bluff symbolique» comme l'annonçait *L'Écho*, d'une volonté de détricoter le pouvoir de l'État ou d'une tentative de résoudre les problèmes récurrents du manque de financement de la Justice. Être attentif aux nouvelles dénominations et à leurs conséquences à moyen ou à long terme permet néanmoins de ne pas souscrire à ce jeu de dupe qui symbolise une fois de plus une volonté de séparatisme. 🌿

3 Article 195 de la Constitution belge.

4 Sophie Leroy, «Quand la Flandre grignote un maximum d'autonomie, que peuvent faire les francophones ?», dans *L'Écho*, 5 octobre 2019.

5 Eddy Caekelberghs, «Les fonctions régaliennes de l'État», dans «Face à l'info», émission RTBF, 16 mai 2014.

# Un travail à tout prix

Pour survivre, la plupart des 150 000 sans-papiers installés en Belgique travaillent. Leurs emplois, non déclarés, sous-rémunérés et parfois non payés, sont propices aux abus. Des collectifs militent pour le droit à la protection juridique des sans-papiers. Et constatent une timide évolution des mentalités.

Par Clara Van Reeth  
Journaliste

Dans son rapport d'activités 2018, l'organisation Fairwork Belgium, pourtant peu habituée des bonnes nouvelles, fait état d'une petite victoire: le nombre de régularisations salariales de travailleurs sans-papiers a connu une forte hausse. «Remarquable» même. Les quarante dossiers pour vol de salaire, ouverts en 2018 par l'organisation de défense des travailleurs sans-papiers, représentent un peu plus de 117 000 euros: de cette somme, 9% ont été payés rétroactivement aux travailleurs grâce à l'intervention de Fairwork Belgium via une négociation avec le patron ou le dépôt d'une plainte.

«Ça nous aura pris beaucoup de temps pour parvenir à de tels résultats positifs», retrace Jan Knoekaert, directeur de l'organisme. «Au total, les montants remboursés restent faibles, mais sur les dix années précédentes, cela ne s'était presque jamais produit. Tandis qu'en 2018, on compte cinq dénouements positifs.» Reste à savoir si l'année 2019 confirmera la tendance. Fairwork Belgium veut en

tout cas croire à une évolution des mentalités: «L'approche des services d'inspection du travail est en train de changer; ils sont de plus en plus sensibilisés à la question des travailleurs sans-papiers.» Les salaires non payés, et constamment sous le seuil du minimum légal, sont le principal objet des plaintes que reçoit l'organisation.

Même son de cloche à la Coordination des sans-papiers, où l'on ne compte plus les cas de travailleurs floués. Le porte-parole de la Coordination, Serge Bagamboula, et Modou, un jeune travailleur sénégalais sans titre de séjour valide, échangent ces tristes «anecdotes» dont ils ont eu vent. Il y a l'histoire de ces deux jeunes, embarqués un matin de Bruxelles pour assurer un déménagement en Flandre. Après une journée de travail bien plus longue qu'annoncé, ils tentent de négocier une augmentation. La propriétaire de la maison appelle immédiatement la police; ils partent en courant dans la nuit, renonçant à tout salaire. Il y a aussi Salim qui, après dix jours de travaux de rénovation, douze heures par jour,

tombe des nues lorsque son «patron» lui annonce que le travail n'est pas à la hauteur et qu'il ne sera pas payé. Il proteste, on lui répond: «De toute façon, tu n'as même pas le droit d'être en Belgique.» «Tous les sans-papiers qui travaillent ont au moins une histoire personnelle comme ça à raconter», conclut Modou.

### «Plus d'escrocs que de patrons honnêtes»

L'autre risque auquel font face les travailleurs sans-papiers, ce sont les accidents de travail. Quand ils ont lieu, «dans le meilleur des cas, le patron dépose la personne devant les portes de l'hôpital et s'en va. La plupart du temps, il la laisse simplement dans la rue», dénonce Jan Knockaert. «Faire valoir les droits des sans-papiers qui ont eu un accident de travail est essentiel, mais très difficile à cause du manque de preuves.»

Photos, SMS, vidéos, enregistrements, échanges Whatsapp: en l'absence de contrat, tout est bon pour tenter de prouver l'existence d'un lien de subordination vis-à-vis d'un patron. Qu'il s'agisse de salaires non payés ou d'accidents, cette difficulté à rassembler des preuves explique en partie que la plupart des dossiers introduits par Fairwork Belgium soient classés sans suite. «Lorsqu'on négocie avec un patron, il arrive qu'on doive le menacer de s'adresser à l'inspection du travail. Quasi tous nous disent alors: "Allez-y, aucun souci!" Ils savent que leurs probabilités d'être contrôlés, voire punis, sont largement inférieures au profit

qu'ils peuvent faire en agissant de façon malhonnête. Ils n'ont pas peur.»

Métiers de la construction, Horeca et travail domestique en tête, les sans-papiers accomplissent un travail de l'ombre, relativement abondant. De part et d'autre, la demande afflue. Les «employeurs», toujours à la recherche de main-d'œuvre bon marché, défilent chaque jour en voiture là où se rassemblent les aspirants travailleurs.

La demande des sans-papiers, elle non plus, ne faiblit pas: «C'est un marché devenu concurrentiel. Si un patron arrive et propose quarante euros pour la journée, quelqu'un va spontanément proposer de travailler pour trente-cinq, pour être sûr d'être engagé. Les gens n'ont pas le choix, ils sont dans une situation de détresse. Les patrons le savent et ils en profitent. Il y a malheureusement plus d'escrocs que de gens honnêtes», tranche le jeune Modou.

### Tous égaux devant la loi?

On parle peu des femmes. Elles ont pourtant une place centrale: un peu plus de la moitié des travailleurs sans-papiers qui ont contacté Fairwork Belgium en 2018 étaient des travailleuses, essentiellement actives dans le travail domestique. Jamais à court de témoignages, Modou tente de joindre une de ses amies par téléphone. Elle décroche mais n'a pas le temps de parler. «En ce moment, elle travaille tous les jours dans un magasin de cosmétiques. Dix heures de travail par jour pour trente-cinq euros. Elle ne peut jamais s'asseoir ni prendre

une pause pour téléphoner», fulmine le jeune Sénégalais. Finalement, Mariam rappelle. Arrivée en 2013 de Guinée-Conakry, elle raconte avoir commencé à travailler au noir comme gardienne d'enfants. «J'ai été un an au service de cette dame, pour quinze euros par jour. Petit à petit, elle a arrêté de me payer et quand je lui ai demandé mon argent, elle m'a accusée de l'avoir volée et a menacé d'appeler la police.» Maman d'un jeune garçon, Mariam n'a eu d'autre choix que de courber l'échine et de chercher du travail ailleurs. «On parle moins souvent des femmes, mais elles subissent énormément de violences: du harcèlement, des viols parfois. Mais à qui peuvent-elles se plaindre?» se désole Serge Bagamboula.

Travail illégal rime, de fait, avec rapport de force inégal. Ceux qui engagent des sans-papiers savent très bien la situation de survie dans laquelle sont ces derniers, ainsi que l'absence de recours légal à leur disposition. «Si un sans-papiers entre dans un commissariat, même pour y déposer plainte, la police a légalement le droit de l'arrêter et de le placer en centre fermé», soupire Modou, résigné. Selon la loi belge, rien n'interdit pourtant aux sans-papiers de bénéficier de la protection du travail. «De plus, la loi de 2013 – transposition d'une directive européenne – réaffirme clairement qu'un travailleur clandestin a les mêmes droits qu'un travailleur légal, en ce compris le droit au salaire minimal. Durant



© Mychele Daniau/AFP

*À défaut de générosité humaniste, les pouvoirs publics ont un intérêt économique évident à tenir compte de toute cette main-d'œuvre officieuse.*



© STR/AFP

également pour l'instauration de critères clairs – comme le travail, la santé ou un ancrage durable dans la société – pouvant donner lieu à une régularisation (ce qui n'est actuellement pas le cas dans la loi de 1980). «C'est insupportable de voir que des gens qui sont là depuis une dizaine d'années voient leur sécurité et leurs conditions de vie reculer au lieu d'avancer», approuve Modou.

À défaut de générosité humaniste, les pouvoirs publics ont un intérêt économique évident à tenir compte de toute cette main-d'œuvre officieuse. Confrontée, comme le reste du pays, au vieillissement de sa population et à des métiers en pénurie, la Flandre l'a bien compris. Elle a récemment réformé sa politique de migration économique, assouplissant notamment les conditions d'octroi du permis unique (à la demande de l'employeur et pour un travailleur étranger non encore installé en Belgique) pour une liste de vingt métiers en pénurie.

À Bruxelles, une proposition d'Actiris pourrait également faire avancer les choses : en janvier dernier, l'agence bruxelloise de l'Emploi a suggéré de permettre l'accès des travailleurs sans-papiers à des formations aux métiers en pénurie. Une idée qui séduit tous les partenaires sociaux, patronat compris. Le pari est toutefois loin d'être gagné : des négociations avec le fédéral seront nécessaires pour lever les nombreux freins réglementaires. 🌱

*Les travailleurs sans-papiers ont aussi des droits, que souvent ils ignorent.*

des années, nous avons dû l'expliquer autour de nous ; désormais, la plupart des employés de l'inspection du travail en sont conscients», se félicite Jan Knockaert.

### « Une seule solution, la régularisation »

Pour la Coordination des sans-papiers, une réelle protection juridique pour les victimes d'abus est indispensable. L'organisation milite

# L'indignation, ferment de révolution

De « Occupy Wall Street » à « Extinction Rebellion » en passant par la révolte des Gilets jaunes, il y a, au cœur des mouvements de contestation, des répertoires d'action collective communs : la manifestation, l'occupation et différentes formes de désobéissance. Alors qu'ils sont souvent associés à des moments de rupture, ces répertoires jouent en réalité un rôle fondamental dans nos démocraties.

Par Louise Knops  
Doctorante en sciences politiques - VUB

De la marche autorisée à la transgression d'une loi dans l'espace public, l'action collective est multiforme : autant de moyens pour le citoyen de faire entendre une autre voix que celle d'un « peuple » rendu faussement homogène par les élections. Pour emprunter les termes d'Albert Ogien et de Sandra Laugier, c'est « la solution qui s'impose lorsqu'il y a dissonance : je ne m'entends plus dans un discours qui sonne faux »<sup>1</sup>. En philosophie politique, le point culminant d'une telle dissonance porte un nom : c'est l'indignation. Rendue célèbre par l'ouvrage de Stéphane Hessel en 2010 *Indignez-vous!* et par le mouvement des Indignés en Espagne (2011), l'indignation semble avoir fait un retour, non seulement en tant que catégorie dont s'emparent les mouvements sociaux eux-mêmes, mais également comme *lingua franca* de la contestation. À l'heure où le monde entier semble être en ébullition, il est utile de s'arrêter un instant sur l'indignation en tant que telle, pour en

comprendre les expressions et anticiper ses débouchés potentiels.

## De l'émotion à l'action

L'indignation, c'est la colère face à l'injustice ; c'est la réaction affective suscitée par « un mal injustement et intentionnellement infligé à des êtres, des biens ou des valeurs qui ne le méritaient pas »<sup>2</sup>. C'est une émotion fondamentalement morale : c'est la voix d'une conscience collective<sup>3</sup> et le « cri de scandale devant le spectacle de l'indignité »<sup>4</sup>. Mais l'indignation, c'est aussi une émotion à caractère éminemment politique. Elle se distingue en effet de la colère par sa capacité à dépasser l'individuel et à endosser un rôle collectif : l'indignation se partage, elle mobilise, et elle dénonce non seulement des injustices vécues au quotidien, mais aussi la violation des normes et valeurs qui fondent une société. L'indignation est, selon Frédéric Lordon, un seuil franchi collectivement – un « affect politique

1 Albert Ogien et Sandra Laugier, *Désobéir en démocratie*, Paris, La Découverte, 2010.

2 Laurence Kaufmann, « L'indignation », dans Gloria Origgi (dir.), *Passions sociales*, Paris, PUF, 2019, pp. 328-335.

3 Crystal Cordell, « L'indignation entre pitié et dégoût : les ambiguïtés d'une émotion morale », dans *Raisons politiques*, 2017/1, n° 65, pp. 67-90.

4 Robert Maggiori, « De l'indignation à la révolution », dans *Liberation*, 10 octobre 2012.

commun»<sup>5</sup> – où l'obéissance passive des citoyens fait place à la rébellion.

Si l'indignation est souvent synonyme de sédition, elle est aussi émancipatrice, c'est-à-dire qu'elle ouvre un espace où se cristallisent des assemblages politiques alternatifs. Avec l'indignation, de nouveaux «nous» émergent, de nouvelles alliances se créent, et de nouvelles manières de faire de la politique se dessinent en dehors des champs prescrits par les systèmes électoraux. Toutefois, pour que ces «nous» se maintiennent dans la durée, et que l'indignation engrange un changement politique, les indignés doivent parfois sortir de l'émotion mobilisatrice qui les a rassemblés. Comme le souligne Frédéric Lordon, ils doivent dépasser «l'apesanteur insurrectionnelle et revenir sur terre à leur manière [...], sinon c'est l'ordre établi qui se chargera de les y faire revenir, et à la sienne»<sup>6</sup>.

### Un électrochoc, et après ?

Et c'est précisément ici que réside le plus grand potentiel mais aussi le plus grand défi pour les mouvements sociaux et acteurs contestataires en tous genres. En effet, le but de toute action collective qui défie le *statu quo* ne peut pas être de se maintenir, coûte que coûte, dans la défiance comme fin en soi. Cette première phase doit servir d'électrochoc, de dispositif d'ébranlement du «système» pour que s'ouvre une brèche et que l'imaginaire d'un «faire autrement» puisse se concrétiser. C'est dans cette articulation et dans l'extension institutionnalisée d'un projet politique alternatif que se tarissent (malheureusement) certains

mouvements, et ce, malgré toute l'intensité de l'indignation et la durée de la mobilisation.

L'examen des mobilisations et des mouvements sociaux des dernières décennies révèle à cet égard des performances contrastées. Dans certains cas, l'indignation ne reste effectivement pas vaine, et débouche sur quelque chose. Elle parvient à s'inscrire «dans les contextes qui la configurent et produit des institutions politiques qui lui donnent chair»<sup>7</sup>. Comme exemples emblématiques, on peut penser ici au mouvement des droits civiques aux États-Unis dans les années 1960 ou aux Suffragettes au début du XX<sup>e</sup> siècle. Plus récemment, on peut parler de l'élection d'Ada Colau, une Indignée catalane à la mairie de Barcelone ou à la progression des partis verts qui peut être imputée, en partie du moins, au *momentum* inédit créé par les mobilisations pour le climat. À notre échelle belge, on notera la réforme des polices amorcée à la suite du moment d'indignation collective incarné par la marche blanche en 1996, ou encore à la création de l'université francophone de Louvain-la-Neuve suite au «*Walen Buiten!*» des mouvements flamands.

### Concrétiser le changement

Néanmoins, ces exemples, bien que notoires, doivent être lus au regard de l'incroyable capacité du système politico-économique à absorber, à «capturer», des moments de révolte sans se réformer. En effet, il n'y a pas eu de régulation financière ambitieuse suite de la crise de 2008 et les occupations de Wall Street qui l'ont suivie; il n'y a

5 Frédéric Lordon, *Les Affects de la politique*, Paris, Le Seuil, 2016.

6 Frédéric Lordon, «Les Puissances de l'indignation. Entretien avec Frédéric Lordon», dans *Esprit*, mars-avril 2016.

7 Jean-Philippe Pierron, «L'indignation», dans *Études*, 2012/1, tome 416, pp. 57-66.

© Simon Guillemin/Hans Lucas/AFP



*Le rôle des mouvements sociaux est non seulement de créer une onde de choc, mais aussi de mobiliser cette énergie en propositions concrètes.*

pas eu de grande réforme sociale après les manifestations anti-austérité en Grèce malgré l'arrivée au pouvoir de Syriza ; il n'y a pas eu (jusqu'à présent du moins<sup>8</sup>) d'effet substantiel du mouvement des Gilets jaunes sur les lois produites par l'Élysée et l'Assemblée nationale française. Il semblerait donc que l'énorme puissance de l'indignation comme affect mobilisateur, et le caractère spectaculaire de son expression, contraste parfois avec la relative faiblesse de son pouvoir institutionnalisant.

Une manière de contrecarrer cette faiblesse réside dans la formulation d'un projet alternatif suffisamment crédible – et attrayant – pour mettre le modèle dominant en difficulté. Le rôle des mouvements sociaux et de toute force contestataire est donc non seulement de créer une onde de choc, mais aussi de mobiliser cette énergie vers la traduction de slogans en

propositions concrètes. Mais n'est-ce pas là que réside précisément le rôle des partis politiques ? Oui, certainement. Mais la relative incapacité des partis traditionnels à capitaliser sur des moments de révolution pour changer d'horizon (pour des raisons idéologiques ou d'inertie institutionnelle) renforce la responsabilité de ceux qui parviennent à déstabiliser l'ordre établi, ne fût-ce qu'un instant. D'autant plus que ce sont souvent eux qui, dans leur contestation, incarnent déjà des manières de faire de la politique autrement. En d'autres termes, c'est justement parce qu'ils ont la capacité de mobiliser et d'incarner un changement que les « indignés » en démocratie doivent aussi proposer une traduction politique à leur insurrection.

À cet égard, il est intéressant de souligner les difficultés rencontrées par les mouvements anticapitalistes par

<sup>8</sup> Et en tous cas pas à la hauteur des revendications des Gilets jaunes, ce qui explique en partie que le mouvement perdure, malgré une baisse dans le nombre de manifestants.

exemple. Depuis les années 1960, le modèle économique de l'époque moderne, fondé sur le libre marché et l'exclusivité du «global» comme unique trajectoire de développement, a été mis à mal, encore et encore, par différents mouvements : altermondialistes, ouvriers, néomarxistes, féministes, environnementalistes. Aucun n'a réussi à déboucher sur «autre chose»; à atterrir quelque part, pour emprunter la métaphore de Bruno Latour dans son dernier ouvrage<sup>9</sup>.

### Vers une destination inconnue

Cet atterrissage est rendu difficile parce que la destination – cette «autre chose», ce «*system change not climate change!*» – est encore inconnue justement. La course au «global» qui avait structuré non seulement nos sociétés, mais également nos imaginaires politiques, s'effondre, ou devrait-on dire, s'effrite littéralement sous nos yeux. Et l'histoire n'a pas encore fourni de plan de secours, ou du moins pas un plan qui inclut tout le monde, humains et non-humains compris. Si les populations en Occident ont largement joui de cette «course au global», souvent au détriment des populations les plus précarisées dans le monde, elles sont témoins aujourd'hui du revers de la médaille : ralentissement ou disparition de la croissance, augmentation vertigineuse des inégalités, changements climatiques, accélération de la perte de la biodiversité, mais aussi, une gestion calamiteuse des migrations, teintée de xénophobie et de tragédies humaines. Les mou-

vements sociaux qui ont émergé en réaction à ces événements sont donc à lire comme une réponse face à une trahison plus globale : l'impression d'avoir été trompés sur le dénouement de l'affaire et d'être les spectateurs impuissants d'une histoire qui tourne mal.

Pour traduire ce sentiment de trahison en véritable force de frappe, les mouvements sociaux contemporains devront être capables de tracer une route différente, sans céder à la tentation des forteresses identitaires. C'est ici que les mouvements des Gilets jaunes et *Extinction Rebellion* – pour ne citer qu'eux – ont un rôle historique à jouer. Ils doivent parvenir, ensemble, à coupler la pression qu'ils exercent via leur contestation à l'écriture d'un récit qui puisse remplacer celui entonné depuis l'ère industrielle. L'enjeu est particulièrement important, et la tâche difficile, parce qu'un autre récit – très puissant, celui-là – est déjà en bonne voie d'institutionnalisation : celui incarné par le Brexit, l'«*America first*» et par un commissaire responsable de la protection du «mode de vie européen». Loin des ronds-points et moins présents en manifestations, certains mouvements ont en effet réussi l'exercice de l'extension post-indignation : c'est le *Alt-right*, les générations identitaires, les *Schild & Vrienden*, les Orbán et PEGIDA de ce monde. Cette histoire-là ne peut en aucun cas rester le seul plan B, la seule porte de sortie, pour nos sociétés occidentales en perte de repères. †

9 Bruno Latour, *Où atterrir : comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, 2017.







**60** Au-delà de l'Amazonie,  
ces terres dévastées

**64** Un choix conservateur par défaut

**68** Les lois progressistes du mardi

# Au-delà de l'Amazonie, ces terres dévastées

Dans son dernier documentaire, le réalisateur Jorge Bodanzky nous plonge dans la région la plus humide de la planète, le Pantanal. Un coin de Brésil qui, à l'instar de l'Amazonie, subit un désastre écologique et économique. Zone délaissée par les autorités et convoitée par des multinationales et des associations mafieuses, la survie de ce patrimoine naturel exceptionnel dépendra des solutions alternatives qui s'y développeront et de l'écho qui y sera donné.

Par Catherine Callico  
Journaliste

## **Comment avez-vous été amené à tourner *Ruivaldo, o Homem que Salvou a Terra* ?**

Je me suis lancé sur invitation de Mônica Guimarães, productrice du film, qui travaille également avec le photographe João Farkas sur le thème de la conservation de la nature. Farkas photographie la région depuis très longtemps. Et toute mon œuvre tourne autour des questions environnementales. La région présente des vues magnifiques, mais la réalité sur le terrain est catastrophique.

## **Ce film fait partie du projet *Documenta Pantanal*. En quoi consiste celui-ci ?**

Il s'agit d'un ensemble d'initiatives coordonnées visant à documenter la région du Pantanal brésilien, à en faire connaître la beauté, la biodiversité de

l'écosystème, ainsi qu'à promouvoir le dialogue entre les forces de production, les institutions académiques et les organisations en quête de solutions communes. L'idée est de mobiliser l'attention sur son potentiel touristique et économique, et sur l'urgence de préserver ce patrimoine naturel.

## **Quelle est l'ampleur de la situation sur place ?**

Au Brésil, dans l'État du Mato Grosso do Sul, dans la région du fleuve Taquari, l'envasement croissant et continu des rivières a provoqué le débordement des eaux et l'inondation des terres au fil des années. La région est très humide et la nature n'arrive pas à récupérer en raison de la déforestation. Or, si l'on coupe cette végétation, l'équilibre entre les périodes sèches et humides est rompu. La terre se dépose au fond de la rivière et, comme l'eau stagne, ne

1 Ruivaldo, l'homme qui a sauvé la Terre.



*La déforestation touche de plein fouet les peuples autochtones de l'Amazonie, qui sont de moins en moins protégés.*

parvient pas à s'écouler. Il en résulte que les cultures de soja et de coton notamment en pâtissent, le bétail n'a plus d'alimentation et les fermes sont délaissées. Auparavant, la région était très productive, mais aujourd'hui, elle est presque abandonnée. Et dans quelques années, les autres suivront.

**Le film, qui offre des plans remarquables sur ce patrimoine naturel, souligne également la résilience et le combat mené par quelques familles restées sur place...**

Ce film montre comment la trajectoire de vie des personnes de cette région a été affectée par la tragédie environnementale qui s'y est déroulée et par leur lutte pour inverser cette situation en utilisant des solutions ingénieuses et créatives. La culture du sol et l'élevage du bétail ayant été rendus impossibles, cela a généré une économie de subsistance pour les familles locales. Un membre

de l'une de celles-ci est le personnage principal du film, Ruivaldo Nery de Andrade, qui se bat pour sauver sa ferme en construisant un système manuel de digues, afin de contenir et de modifier le cours des eaux envahissantes et de garantir la survie du sol. Plus qu'un personnage, c'est un homme qui, avec sa famille, n'abandonne jamais. Mû par sa passion intense pour le Pantanal et conscient de sa fragilité, Ruivaldo s'efforce de sauver la terre où il est né et a élevé ses enfants.

**Des solutions technologiques existent pourtant pour pallier la situation, mais elles n'ont pas été mises en place. Faute de moyens ?**

Bien sûr, il existe des techniques modernes de plantation et d'exploitation du soja dans la région du fleuve. Mais ces méthodes sont coûteuses et les producteurs de soja investissent peu. La situation est identique en

Amazonie, où les fermiers et producteurs sont pourtant conscients que la situation va en s'empirant. Les médias ne parlent pas du Pantanal. Or, ce qui s'y passe est tout aussi terrible.

**Que font les autorités, quelle est la position du président Jair Bolsonaro face à ces désastres écologiques et économiques ?**

La région compte beaucoup de grands producteurs, qui partagent les idées de Bolsonaro. Et les politiques sont ambivalents. D'une part, ils veulent maintenir l'agriculture et l'élevage dans la région, d'autre part, ils ont une vision très conservatrice par rapport aux questions écologiques et à l'utili-

sation de techniques modernes. Mais cela change peu à peu. Aujourd'hui, la question suscite la polémique et il y a une dualité dans la région entre les défenseurs de Bolsonaro et ceux de l'ancien président Lula, qui a également soulevé d'autres critiques. Par rapport à la dévastation des terres, jusqu'ici les différents gouvernements, tant de gauche que de droite, font les mêmes erreurs.

**Parallèlement, les petits producteurs et les indigènes de ces régions isolées sont en proie à des pratiques mafieuses. Avec l'aval du gouvernement ?**

Le banditisme augmente autour de la drogue, du bois, de l'or... en par-



© Franco Bannfi/Biosphoto/AFP

*Selon des données satellitaires de l'Institut national de recherches spatiales, quelque 8 479 incendies ont été observés entre janvier et octobre cette année au Pantanal, le chiffre le plus élevé en douze ans.*

ticulier dans la région, car celle-ci est très vaste et éloignée, et chacun opère dans une liberté totale. Par ailleurs, il n'est pas toujours dans l'intérêt du gouvernement d'opérer des contrôles dans des régions fortement impactées par la déforestation. Le rôle de l'organisme concerné, l'*Instituto brasileiro de l'environmento et des ressources naturelles renouvelables* IBAMA, qui dépend du ministère de l'Environnement, est devenu symbolique. Toute la région amazonienne est ainsi contaminée par le mercure utilisé par les chercheurs d'or. Et les multinationales vont en Amazonie car il est plus simple de brûler les terres que de les conserver vu qu'elles y sont très bon marché.

**La région est très vaste et il n'y a pratiquement pas de route pour y accéder. Le tournage n'a pas dû être simple...**

Le documentaire, produit entre mars 2018 et août 2019, dure 46 minutes. Il a été tourné dans différentes régions du Pantanal. Au cours de ces dix-sept mois, six voyages ont été réalisés et ont nécessité différents modes de transports : bateaux, avions, etc.

**En 1965, sous la dictature brésilienne, vous vous installez en Allemagne. Dix ans plus tard, la ZDF produit votre film le plus connu et primé, *Iracema, uma Transa Amazônica*<sup>2</sup>, dont le thème reste actuel...**

Ce documentaire dénonçait déjà le problème de la dévastation de la forêt et de la nature. Il a été censuré pendant six ans au Brésil, car il critiquait l'idéologie faussement

progressiste répandue par le régime militaire de l'époque. La construction de la route qui traverse toute l'Amazonie faisait partie des « grandes œuvres » et du « miracle économique brésilien » qui devaient appuyer l'autorité du régime mis en place. C'est cette propagande que nous avons dénoncée avec Orlando Senna. Le film circulait dans des festivals nationaux et internationaux. À partir de ce moment, j'ai commencé à me consacrer aux questions environnementales et à réaliser des longs métrages et des documentaires, notamment pour les télévisions brésilienne, allemande, française et italienne en tant que réalisateur, photographe et producteur, et pour l'UNESCO.

**Votre projet en cours a également été réalisé en Amazonie ? Sous quel angle, cette fois ?**

Mon plus grand projet se centre sur l'Amazonie et l'histoire des routes transamazoniennes. Aujourd'hui, j'y retourne pour des observations différentes. J'ai réalisé une série de six épisodes de 60 minutes, qui montrent un peu de tout : des régions très riches, d'autres abandonnées. Je dresse un portrait du Brésil au travers de cette route. Pratiquement rien n'a changé, les problèmes d'origine se sont amplifiés. Dans la zone du fleuve Paraguay, par exemple, on était tombés sur le dernier Amérindien qui parlait sa langue et, c'est triste, mais les animaux qu'il a évoqués n'existent plus pour la plupart. 🌿

<sup>2</sup> Iracema, une prostituée amazonne.

# Un choix conservateur par défaut

Pour la deuxième fois de son histoire, la Tunisie a pu se choisir nouveau président de la République. Surnommé Robocop, le conservateur Kaïs Saïed a accédé à la magistrature suprême grâce aux voix d'une majorité des votants âgés de 18 à 25 ans. Un soutien en demi-teinte face au taux d'abstention record de cette même tranche d'âge. Focus sur une jeunesse qui ne se reconnaît pas, de manière partielle ou totale, dans ce choix conservateur.

Par Mehdi Toukabri  
Animateur et journaliste - Laïcité Brabant wallon

Prise d'assaut le 13 octobre dernier, l'artère centrale de la capitale tunisienne, l'avenue Habib-Bourguiba, ressemblait à un véritable fleuve d'euphorie: une marée humaine de citoyens pressés les uns contre les autres, exultant de joie à la suite de la victoire de leur candidat Kaïs Saïed. Un courant constant de drapeaux tunisiens agités, de cris de victoire, de youyous et de larmes de joie. Ce second tour de l'élection présidentielle anticipée, après la mort de Béji Caïd Essebsi, arrivait comme une cerise sur le gâteau électoral de la toute jeune démocratie parlementaire tunisienne.

En moins d'un mois, les sept millions de Tunisiens inscrits sur les listes électorales ont été sollicités trois fois: deux fois pour les élections présidentielles (le 15 septembre et le 13 octobre) et une fois pour les législatives (le 6 octobre). Une liberté de choix sans précédent dans la région dite MENA (Moyen-

Orient et Afrique du Nord) qui a permis à cet universitaire austère de 61 ans et indépendant sur le plan partisan de devenir le second président démocratiquement élu du pays. Une victoire ou plutôt un plébiscite de 72,7%, contre 23,7% pour son rival, l'homme d'affaires Nabil Karoui, surnommé le Berlusconi tunisien. Mélangée au sein de cette foule compacte, chantante et dansante, une jeunesse se dessine. C'est principalement cette dernière qui a plébiscité le conservateur indépendant en tant que nouveau raïs. Sur un taux de participation total de 57,8% pour le second tour des présidentielles, en légère baisse par rapport au 60,1% de 2014, les électeurs âgés de 18 à 25 ans, comptant une majorité écrasante de primo-votants, ont affiché un faible taux de participation de 11,6%. Un taux tristement et inversement proportionnel au taux de chômage des jeunes de 18-24 ans qui culmine du haut de ses 35%



*Une partie de la jeunesse tunisienne ne se reconnaît pas dans le vote conservateur des élections d'octobre dernier. Les aspirations à un autre destin les taraudent.*

pour 2018. Leurs aînés de 26 à 45 ans affichent quant à eux un taux de participation de 39,2 %. Ce sont les 45 ans et plus qui ont majoritairement participé au scrutin, à hauteur de 42,2 %.

### Quand les jeunes s'abstiennent

«Moi, je n'ai pas voté pour le professeur Saïed au premier tour. Mais bon, est-ce qu'on a vraiment le choix pour le second tour?», se demande Achraf Belmansour, étudiant de 23 ans en ingénierie à l'Université libre de Tunis (ULT). «Même si le vote reste secret», dit-il en riant, «je n'ai pas d'autre choix que de voter pour Kaïs Saïed. Je ne vais quand même pas donner ma voix, en âme et conscience, à un mafioso emprisonné<sup>1</sup>. En fait, entre les deux candidats, c'est clairement Kaïs Saïd qui rejoint le plus mes positions, même si ce n'est pas sur tous les points», explique l'étudiant.

Pour ce jeune issu de la classe moyenne tunisoise, voter est une première. L'exercice démocratique et citoyen de l'isoloir est une nécessité pour que d'autres ne décident à sa place. Lui aussi étudiant en ingénierie à l'ULT, Chadi Dellai, est membre de l'Instance supérieure indépendante pour les élections: «C'est vraiment important pour moi de participer à la bonne tenue du scrutin, pour que l'on s'assure qu'il n'y ait pas de fraude pendant le vote. En tant que citoyens, je trouve que nous sommes sur la bonne voie. Tant qu'on remet en question les tabous d'avant, de l'ancien régime, l'on aura de meilleurs résultats démocratiques au fur et à mesure que les années passent, même si on doit choisir des conservateurs comme Robocop. C'est plutôt un bon paradoxe pour améliorer notre avenir ici en Tunisie», conclut-il l'air affirmé et le sourire aux lèvres.

<sup>1</sup> Nabil Karoui, le second candidat à la présidentielle a été emprisonné pour fraude fiscale et de blanchiment d'argent entre les 23 août et 9 octobre derniers, NDLR.

## Reconnecter au politique

Chadi et Achraf sont assez représentatifs de cette frange de la jeunesse tunisoise qui s'est levée le matin du dimanche 13 octobre pour donner, par défaut, sa voix au candidat conservateur. Quitte à marcher sur leurs propres valeurs. Mais d'autres jeunes Tunisois ne partagent pas ce sentiment de vote «par défaut». C'est notamment le cas de Sarra Zinne, 23 ans, étudiante en droit public à la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis. Avec un groupe d'amis, elle a contribué à la fondation de la plateforme *Chnowa Barnemjek*, ce qui signifie «C'est quoi, ton programme?» Le but de cette plateforme est de centraliser les programmes des partis et des candidats individuels et

d'informer les électeurs. «On a aussi créé un quiz pour que les citoyens puissent se décider sur la base d'arguments objectifs, toujours en lien avec les programmes évidemment. Toutes les questions ont été récoltées auprès des jeunes Tunisiens via Facebook», explique la jeune étudiante. «En Tunisie, le contexte est assez compliqué. Les jeunes ne veulent plus aller voter, comme le montrent les taux d'abstention très élevés. Ils sont déçus, notamment parce que le candidat pour qui ils avaient voté aux élections précédentes n'a pas été à la hauteur de leurs attentes. En fait, on se rend compte qu'en ce moment, en Tunisie, il y a chez les jeunes un désintérêt complet de la scène politique. Ils n'aiment plus ce qu'ils voient et entendent», poursuit-elle, avec une pointe de tristesse.

## Entre espoir et abstention-punition

Historienne et chercheuse post-doctorante à l'ULB, Chiara Diana est spécialiste de la jeunesse dans les pays arabes. Elle décrypte le vote des jeunes en Tunisie.

### Comment expliquer le faible taux de participation des 18-25 ans aux dernières élections ?

C'est simple, l'abstention record de la jeunesse tunisienne est intrinsèquement liée à la situation chaotique en termes de chômage, d'acquis sociaux et de la place dans la société de cette même jeunesse. Si l'on regarde en arrière, les demandes formulées pas les jeunes descendus dans la rue en décembre 2010 et jan-

vier 2011, elles n'ont toujours pas été réalisées aujourd'hui, près de neuf ans après la Révolution de jasmin. Si l'on observe de plus près les zones où le taux d'abstention a été le plus élevé, on se rend compte que ce sont celles où les contestations ont commencé en 2010, à savoir Sidi Bouzid, Kasserine, etc. Il y a une claire transposition des revendications socio-économiques de la jeunesse de cette époque, à celle d'aujourd'hui. Dans le cadre des dernières élections législatives et présidentielles de 2019, le mécontentement des 18-25 ans se traduit par une sorte d'«abstention-punition», ce qui explique, en partie, le boycott très marqué de cette tranche d'âge.

Finalement, ce qu'on a voulu faire avec *Chnoua Barnemjek*, c'est de reconnecter les citoyens au politique. On voulait montrer qu'il y a des candidats et des partis qui sont vraiment bien, qui proposent un programme viable et réalisable. On voulait laisser les citoyens réfléchir à leurs choix, mais en leur donnant les clefs nécessaires.» Son avis d'électrice est bien tranché: «Personnellement, j'irai voter, mais jamais je ne donnerai ma voix ni à un conservateur ni à un mafieux. Et ça me désole que le vote blanc ne soit pas considéré dans ce pays.»

Les jeunes Tunisois ne pensent pas de la même façon et ne vivent pas la même réalité que leurs contemporains des régions plus défavorisées. Ce qui ressort

principalement de l'élection de Kaïs Saïed à la tête de l'État tient principalement de l'espoir. L'espoir de la jeunesse de voir sa situation s'élever et s'améliorer. En cet enseignant juriste, marqué par sa droiture et son parler littéraire, la jeunesse tunisienne a sans doute cru voir celui qui pouvait gommer le chômage endémique des 18-24 ans. «Même si l'on a envie de soutenir ce pays, par le vote et en travaillant ici, je me rends compte que cette nouvelle liberté ne m'aidera peut-être jamais à m'élever au niveau de mes espérances. Je réfléchis tous les jours à partir pour amasser des connaissances suffisantes et pour revenir les appliquer ici dans mon pays. Mais d'ici là, on verra ce qu'il se passera après ces élections», termine Achraf Belmansour. 🌱

### **Qu'est-ce qui explique le choix du candidat conservateur, Kaïs Saïed, pour ceux qui sont allés voter ?**

La jeunesse tunisienne ne se sent pas représentée par la classe politique dirigeante, elle n'a plus confiance en elle. Aucun lien n'a clairement été établi entre les deux, d'où le peu d'investissement de la jeunesse au sein de la politique. Alors qu'au niveau de la société civile et de l'associatif, les jeunes se veulent très actifs et présents. Les jeunes qui sont allés voter n'ont pas de «passif politique» et souhaitaient attribuer leur confiance à un candidat qui leur ressemble, qu'il soit conservateur ou progressiste. C'est le cas de Kaïs Saïed. Ce juriste n'était pas actif au niveau

politique, il bénéficie donc d'une blancheur politique immaculée. C'est ce qui a séduit une majorité de primo-votants.

### **Kaïs Saïed n'est-il pas perçu comme une élite ?**

Au-delà de ce qu'il représente au niveau politique, le nouveau président de la République est un professeur d'université, et c'est précisément ce titre prestigieux qui a conforté une majorité de jeunes dans leur vote. La population tunisienne, jeunesse comprise, se cherchait un nouveau visage politique pour la représenter et porter ses espoirs de voir parachevées les réformes structurelles négligées depuis la révolution de 2011.

# Les lois progressistes du mardi

Depuis le 22 octobre, l'avortement est dépénalisé et le mariage de personnes du même sexe autorisé en Irlande du Nord. La situation de blocage politique inédite – plus de 1 000 jours sans gouvernement – a paradoxalement permis de grandes réformes abolissant une législation parmi les plus répressives d'Europe.

Par François Finck  
Délégué « Europe & International » - CAL/COM

Jusqu'au 21 octobre dernier, l'avortement n'était autorisé que dans deux cas strictement définis : un risque pour la vie de la femme ou de dommage grave et permanent à sa santé physique ou mentale. Dans tous les autres cas, y compris si la grossesse était la conséquence d'un viol ou en cas de malformation de l'embryon, tant la femme que le médecin pouvaient faire l'objet de poursuites pénales. Depuis le référendum de 2018 sur la légalisation de l'avortement en République d'Irlande, l'Irlande du Nord était la dernière partie des îles britanniques à conserver une législation répressive.

Situation insolite qui a permis ces progrès spectaculaires dans une région de tradition très conservatrice. Avec les accords du Vendredi saint, qui ont mis fin à des décennies de guerre civile entre républicains de tradition catholique, luttant pour le rattachement à l'Irlande, et unionistes protestants, défendant l'union avec le Royaume-Uni, un système de partage du pouvoir a été mis en place. Ces accords prévoient

que le gouvernement sera composé des deux plus grands partis, le Sinn Féin républicain et le DUP (Democratic Unionist Party). Cet accord entre les deux anciens ennemis a fonctionné tant bien que mal jusqu'en janvier 2017, quand a éclaté un scandale visant la Première ministre Arlene Foster, cheffe du DUP. Martin McGuinness, vice-premier ministre Sinn Féin, a démissionné en signe de protestation, causant du même coup la chute du gouvernement. Depuis, et malgré de nouvelles élections et des conciliations menées par le gouvernement britannique, aucun accord n'a pu être trouvé. Un des points de divergence était justement le mariage homosexuel, défendu par le Sinn Féin mais refusé par le DUP.

## Un blocage mis à profit

Tant le mariage homosexuel que l'avortement relèvent en principe des autorités autonomes d'Irlande du Nord. Cependant, face à cette situation intenable, les autorités de Londres ont décidé de prendre des mesures pour

© Paul Faith/AFP



*Il faut parfois savoir s'immiscer dans les arcanes des jeux de pouvoir pour faire avancer certaines causes. Pour l'IVG et le mariage homo en Irlande du Nord, c'est bingo!*

gérer la région, limitant de fait son autonomie. Cette reprise en main a été habilement exploitée par des députés travaillistes de la Chambre des communes.

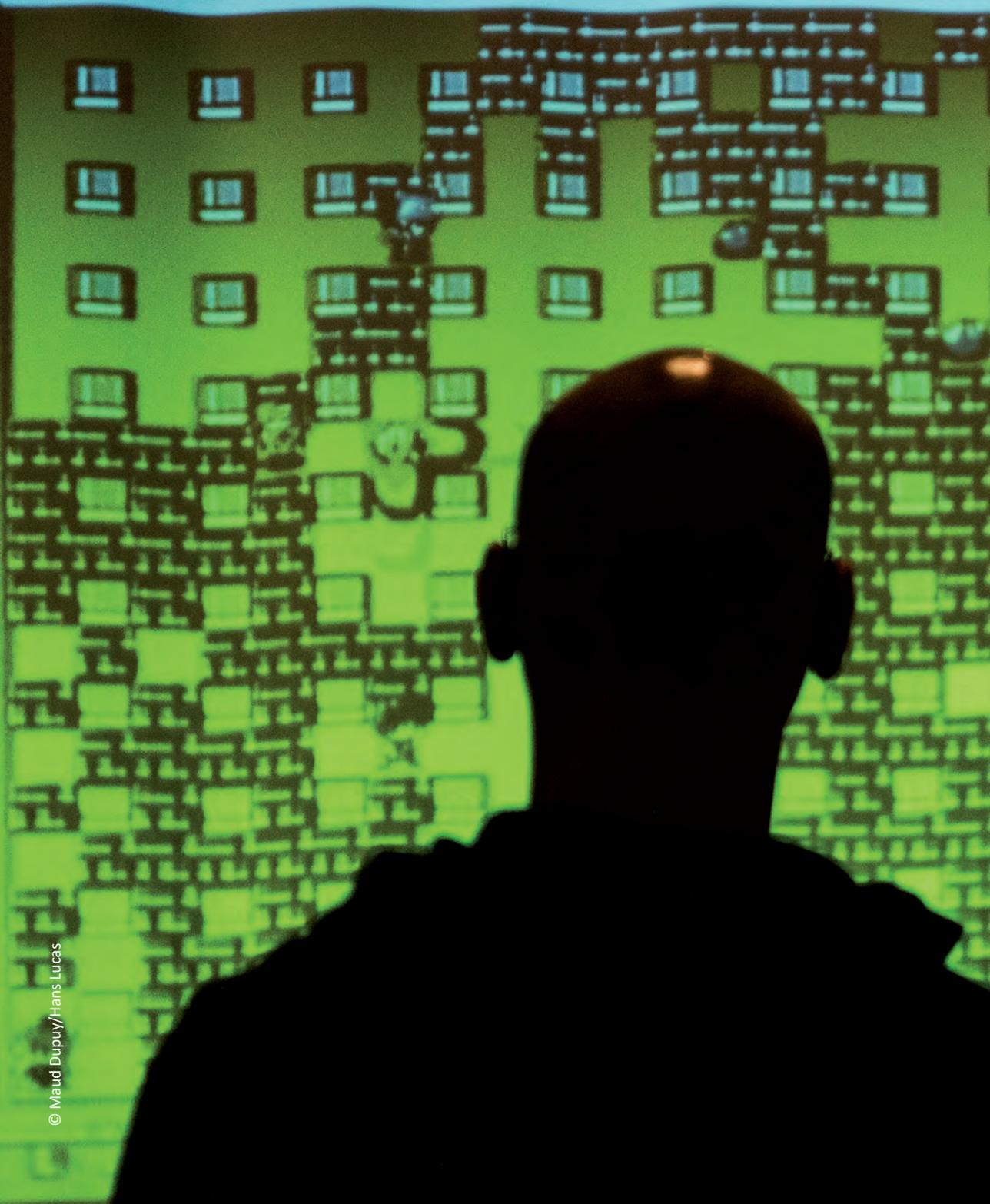
Début juillet, au cours d'un débat consacré à l'Irlande du Nord, la députée Stella Creasy a proposé un amendement dépenalisant l'avortement en Irlande du Nord. Son collègue Conor McGinn a déposé celui prévoyant la légalisation du mariage de personnes du même sexe. Ces deux amendements, adoptés à une large majorité, fixent l'entrée en vigueur de ces mesures au 21 octobre, à moins que l'Assemblée d'Irlande du Nord – suspendue depuis le début de la crise politique en 2017 – n'en décide autrement avant cette date.

Le DUP, conservateur et opposé à ces deux mesures, a tenté de réactiver l'Assemblée. Cette tentative s'est soldée par un échec, les autres partis, notamment le Sinn Féin, ayant refusé de participer. Un député d'Alliance, un petit

parti libéral, a bien résumé la situation: «Je suis très mal à l'aise sur le fait que la première fois que quelqu'un fait un effort pour réunir l'Assemblée, c'est dans le but de dénier des droits aux gens.» Cette manœuvre lamentable ayant échoué, la dépenalisation de l'avortement et la légalisation du mariage de personnes du même sexe ont acquis force de loi. Concrètement, la loi prévoit que l'avortement devra être accessible sur deux sites à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020 et que les premières unions de personnes du même sexe pourront être célébrées en février 2020.

Ces progrès fondamentaux ont été mis en œuvre par le haut, en profitant de la paralysie des institutions régionales. Ils répondent néanmoins à une véritable demande sociale, avec plus de 70% des habitants de la région en faveur de la libéralisation de l'avortement. L'absence de progrès était due à l'immobilisme d'une partie des élites politiques, rendu possible par l'organisation particulière du pouvoir dans la région. 🌿

2:09



A person's silhouette is shown in the foreground, looking towards a large screen. The screen displays a vibrant, abstract pattern of squares and rectangles in shades of red, orange, and yellow, set against a dark background. The pattern resembles a stylized cityscape or a complex geometric design. The overall scene is dimly lit, with the primary light source being the screen itself.

**72** Autour du jeu vidéo

**75** L'opéra, un univers de femmes fortes ?

# Autour du jeu vidéo

Avec l'entrée au prestigieux MoMA<sup>1</sup> et la sanctification de ses figures historiques que sont Pac-Man et Mario, avec la mise en avant de son importance économique et de son potentiel éducatif, ces dernières années, le jeu vidéo s'est construit une légitimité dans l'espace médiatique et académique.

Par Maxime Verbesselt  
Chargé de projets Web et jeux vidéo - Action Média Jeunes

Le mouvement d'institutionnalisation du jeu vidéo a marqué la Belgique francophone avec, entre autres illustrations, l'ouverture d'un espace culturel exclusivement vidéoludique au Quai 10<sup>2</sup> ou la tenue à l'ISELP<sup>3</sup> d'un cycle de conférences conjointement à l'exposition d'un panel de jeux citoyens, politiques et engagés. À côté de ces initiatives opportunes et bienvenues dans le paysage institutionnel et médiatique, il ne faut pas oublier que le *gaming* est avant tout une activité à la fois banale et hétérogène.

Si le jeu vidéo est étudié depuis longtemps par les ingénieurs, les sociologues ou les psychologues, l'originalité d'un Game Lab est d'angler ses recherches sur le *gaming* comme objet et pratique culturelle. Celui de Liège est particulièrement proactif pour faire vivre ses réflexions. En octobre 2018, il a organisé un colloque international au cours duquel on a pu écouter un professeur québécois présenter du *metal chiptune*<sup>4</sup> inspiré de *Metroid Prime* ou encore une chercheuse française expliquer ses travaux menés en Corée sur le

courrier envoyé par des fans à un studio de développement de jeux vidéo. Cette année, il a sorti, parallèlement à un MOOC<sup>5</sup>, un livre survolant agréablement ses différentes recherches. Au-delà de ses qualités vulgarisatrices, ce recueil d'analyses est une véritable invitation à explorer quelques-unes des nombreuses et passionnantes questions que posent les jeux vidéo.

## Pas forcément rivé à l'écran

Plutôt que d'observer uniquement ce qui se passe sur et devant l'écran, le choix est fait de décaler le regard pour mieux envisager ce qu'on trouve autour. Multiplier les angles de vue pour percevoir un tableau plus juste et plus nuancé. Quand on se penche sur l'histoire des jeux vidéo, on peut se demander pourquoi c'est toujours le discours des « vainqueurs » – dans ce cas-ci celui de l'industrie et des technologies – qui tient lieu de référence? Comment ce récit conventionnel dissimule-t-il des pratiques et des œuvres passées, lointaines ou marginales? Comment ouvrir les perspectives?

1 Museum of Modern Art situé à New York.

2 Lieu inédit en Belgique situé à Charleroi et qui mêle jeu vidéo et cinéma, NDLR.

3 Institut supérieur pour l'étude du langage plastique, à Bruxelles.

4 Genre musical mélangeant les sons synthétisés par ordinateur ou par la puce audio d'une console de jeu au heavy metal.

5 *Massive open online course*, cours en ligne.

Sans doute le jeu vidéo déborde-t-il sans cesse du domaine dans lequel on tente de le circonscrire. Son entrée à l'université dans les facultés d'arts et de lettres a été marquée par des questionnements et des conflits à propos des outils conceptuels à manier pour l'analyser. Cette querelle entre narratologues, examinant les jeux à l'aune des concepts classiques des arts narratifs, et ludologues, considérant les jeux comme des simulations radicalement différentes des médias fictionnels le précédant, nous permet aujourd'hui de concevoir que les jeux ne nous racontent pas tant des histoires, qu'ils nous proposent d'univers à explorer.

C'est en construisant cet univers, en instituant ses règles au moyen du code informatique que les développeurs et développeuses de jeux vidéo définissent ce qu'ils vont offrir comme latitude à leur public pour éprouver différentes expériences et confronter ses représentations.

### Du jeu comme expérience

Le sens que l'on donne à un jeu est déterminé par ce que l'on y a fait et donc en premier lieu par tout ce qu'il nous a permis d'y faire. C'est ce qu'ont compris depuis une quinzaine d'années les « indés », cette nouvelle vague de créateurs et créatrices aux



© Nicolas Guyonnet/Hans Lucas/AFP

*Souvent décriés, les jeux vidéo peuvent offrir un terrain favorable à l'éducation et à l'émancipation. En se jouant des règles.*

moyens modestes dont les ambitions sont tournées vers des expériences de jeu originales, des partis pris artistiques forts ou des idées engagées et non vers le grand spectacle et le contenu démesuré. Profitant des opportunités du numérique pour ses outils et d'Internet pour son potentiel d'échanges et de diffusion, de nouvelles générations d'amateurs et de passionnés s'essaient à la création artisanale à côté de l'industrie – et parfois contre elle –, dans une optique résolument non commerciale. Pour exprimer ses idées, ses envies, ses visions du monde et de la société ou simplement pour s'amuser et partager ses expériences au sein d'une communauté, on va s'approprier les codes et les formes vidéoludiques. Ou les détourner, voire les casser, pour défricher de nouvelles voies, tenter d'inventer de nouveaux langages.

De nouvelles pratiques, pas forcément anticipées par l'industrie, voient le jour. Certaines consistent à altérer l'expérience normale d'un jeu en « moddant » son contenu (remplacer ses personnages par d'autres, changer ses règles...) pour des raisons qui peuvent aussi bien être ludiques que politiques, d'autres impliquent de jouer au jeu sans tenir compte des objectifs prévus à sa conception : participer à un jeu de guerre sans jamais utiliser la violence, par exemple. Ces détournements du jeu vidéo font écho à ses origines, quand quelques étudiants férus d'informatique décidèrent d'utiliser durant la nuit un des premiers ordinateurs universitaires pour simuler une

bataille spatiale plutôt qu'à des fins de recherche.

## Le 10<sup>e</sup> Art en évolution

À l'instar des autres formes expressives, le jeu vidéo devient ce que l'on en fait. Tout comme le cinéma, considéré comme son grand frère, le jeu vidéo est passé lui aussi par différentes étapes pour transformer son succès populaire en objet légitime. On découvre également que les frontières entre jeu vidéo et littérature sont plus poreuses que ne laisse imaginer la hiérarchie culturelle artificielle induite par les discours médiatiques. Clubs de lecture, ateliers d'écriture, cinéma militant, cercles cinéphiles... autant d'illustrations des mouvements de construction, de déconstruction et de reconstruction qui traversent les médias fictionnels établis et les font évoluer au rythme de nos sociétés. Nous assistons aujourd'hui à l'apparition de ces mêmes communautés de pratiques pour le jeu vidéo. Elles permettent l'émergence et l'interprétation de nouvelles formes, de nouvelles esthétiques, voire de nouvelles grammaires vidéoludiques.

Si le jeu vidéo nous est généralement vendu comme un médium immersif à l'actualité fugace, nous devons prendre le recul et le temps nécessaires pour l'investir en tant qu'espace d'échanges, de pratiques, d'expérimentation artistique et citoyenne, et donc de démocratie culturelle. 🌱



Liège Game Lab, « Culture vidéoludique ! », Presses universitaires de Liège, Petite collection MSH, 2019, 150 p.

# L'opéra, un univers de femmes fortes ?

La Monnaie organisait récemment une journée entièrement dédiée aux femmes qui font vivre l'opéra. L'occasion de découvrir, en compagnie d'expertes, les rôles de chacune. Mais aussi de s'interroger sur la parité dans l'univers lyrique.

Par Sigrid Descamps  
Journaliste

Aborder la place de la femme dans l'opéra, sur scène et en coulisse, tel était l'objectif de la journée «*Leading Ladies*», organisée par La Monnaie le 20 octobre. Un thème qui s'est imposé comme une évidence, comme l'explique Sophie Briard, responsable du service «Publics»: «La Monnaie a une politique artistique ciblée sur l'actualité et sur ce que l'opéra a à nous dire. Pour chaque production et groupe de production, on réfléchit sur la façon d'aller plus loin via des thématiques. La programmation du premier trimestre proposant plusieurs opéras parlant de femmes (*Jeanne au bûcher*<sup>1</sup>, *Drie sterke vrouwen*, entre autres), le sujet était clairement posé. C'était pour nous l'occasion d'amener la réflexion, d'ouvrir le champ des idées.» Une initiative soutenue par Mélanie Traversier, historienne, autrice de différents ouvrages dont *La musique a-t-elle un genre?* et l'une des conférencières du jour. Pour elle, «l'opéra est un formidable miroir grossissant de toutes les questions liées à l'inégalité entre hommes et femmes dans le monde la musique car il en regroupe tous les métiers, au niveau de la direction, des instances de production, des métiers techniques. L'opéra est

un observatoire de choix, où l'on voit tous les travers existants. Mais c'est aussi, précise-t-elle, un lieu où le changement peut démarrer!»

## Sur scène : la figure condamnée

Montons d'abord sur scène. Quand on parle d'opéra, viennent vite en tête des figures féminines fortes: Carmen, Dalila, Violetta de *La Traviata*, La Reine de la nuit de *La flûte enchantée*, Mimi de *La Bohème*... Quand on y regarde de plus près, on constate que toutes ces héroïnes sont condamnées à des destins tragiques. Mélanie Traversier: «Toutes ces femmes brûlent d'amour, elles sont des figures sacrificielles, deviennent folles, meurent. Leur rôle est souvent sexualisé, limité à celui d'épouse, de maîtresse... Ou alors elles incarnent la méchante, qui sera punie par le héros ou par une femme "gentille".» Un constat que posait déjà la philosophe Catherine Clément en 1979 dans son ouvrage de référence *L'Opéra ou la défaite des femmes* Elle y analysait le sort réservé aux femmes, condamnées par le pouvoir des hommes à renoncer à leurs désirs, à souffrir, à sombrer dans la folie et à mourir de façon dramatique

1 Que la Fédération Pro Europa Christiana, choquée par l'accoutrement masculin et la nudité de la Pucelle d'Orléans, a tenté de faire annuler, NDLR.

et spectaculaire. En quarante ans, les choses ont-elles changé? Oui, mais pas assez. Car l'opéra, comme d'autres disciplines, est à l'image de la société, et si les créations bousculent de plus en plus les institutions établies comme le mariage, la maternité, la sexualité... on oscille toujours entre l'envie de renverser l'ordre établi et la peur de tout voir s'effondrer. Mélanie Traversier pense que «pour faire avancer les choses, il faut créer des œuvres féministes, avec des figures qui transgressent les normes. Par leurs créations, par les personnages qu'ils mettent en scène, les auteurs peuvent subvertir les normes du genre.» Le répertoire devient un levier pour déjouer les stéréotypes!

### **En coulisse, les disparités persistent**

Qu'en est-il des femmes de chair et de sang: les interprètes, compositrices, musiciennes et toutes celles qui font vivre l'opéra, tant ses œuvres que l'institution? D'une manière générale, la situation a évolué, mais il reste du boulot. Selon l'ASBL Culture et Démocratie, alors que 60% des travailleurs du secteur culturel sont des femmes, elles ne représentent plus que 30% des acteurs de la prise de décision, en tant que membres de conseil d'administration. Un secteur féminisé donc, mais pas dirigé par des femmes! Sabine de Ville, présidente de l'ASBL: «Il reste des disparités considérables et qui s'accroissent à mesure que l'on monte dans la hiérarchie. Il y a ainsi toujours peu de directrices, de directrices artistiques, de compositrices, de cheffes d'orchestre.»<sup>2</sup> Un constat posé également par l'autre conférencière du jour, Hyacinthe Ravet, autrice de *Musiciennes, enquête sur les*

*femmes dans la musique*: «Les choses ne bougent pas encore assez même si on a connu une évolution rapide au cours des dernières décennies. Prenons le cas des orchestres: jusque dans les années 1970, on n'y voyait quasiment pas de femmes, sauf parfois une violoniste – un instrument genré, comme bien d'autres, considéré comme féminin, au contraire de la contrebasse par exemple, jugée masculine.»

Violoniste à la Monnaie, Femke Sonnen confirme: «On voit arriver de plus en plus femmes dans les orchestres. Quand j'ai débuté ma carrière, il n'y avait par exemple que des hommes aux instruments à vent. Maintenant, il y a aussi des femmes. Normalement, il ne devrait pas y avoir de choix à faire entre un homme et une femme pour jouer de tel ou tel instrument, ils et elles jouent de la musique, point. Mais inconsciemment, cela reste un monde d'hommes. Ce n'est pas exprimé, mais c'est ressenti.» Et cela se voit: «Si on prend le cas des violons, ce sont souvent des femmes qui en jouent. Par contre les premiers violons, ce sont plutôt des hommes. Est-ce délibéré?» Toujours est-il que dans les faits, c'est effectivement plus souvent un homme qui occupe cette première place.

### **Des femmes d'exceptions**

Le phénomène est encore plus flagrant quand on monte les échelons. Hyacinthe Ravet: «Les chefs d'orchestre sont en majorité des hommes. Symboliquement, c'est important. La question s'est longtemps posée de savoir si une femme avait l'autorité suffisante pour diriger un orchestre. C'est comme lorsqu'une femme accède à la présidence

<sup>2</sup> En Belgique, la première fut Speranza Scappucci, nommée directrice de l'Opéra royal de Wallonie... en 2017.



© Opéra royal de Wallonie

*La question s'est longtemps posée de savoir si une femme avait l'autorité suffisante pour diriger un orchestre.*

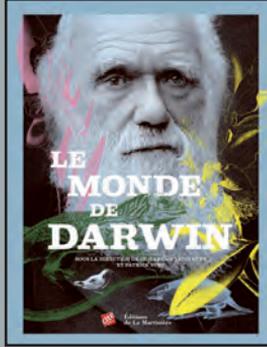
d'un pays. Et puis, quand une femme dirige un orchestre et qu'on lit ensuite le compte-rendu du concert dans la presse, on a des commentaires sur sa posture, sa tenue, sa coiffure, son parcours, sa vie privée et des remarques du genre "Elle joue comme un homme" ou c'est "C'est une femme d'exception". Une expression horrible, cela signifie qu'on reconnaît l'exception, mais qu'on nie toutes les autres femmes derrière.» Autant de commentaires qui s'appliquent également aux solistes, aux interprètes, aux compositrices, aux metteuses en scène...

Comment peut-on faire évoluer la situation? Que mettre en place? Un travail collectif est à fournir, une autre éducation est à délivrer. Selon Hyacinthe Ravet, «il faut une politique volontariste, avec des financements, des quotas... en expliquant pourquoi ils sont nécessaires.

Il faut aussi, à tous les niveaux, donner des modèles, et les encourager. Si une cheffe n'a jamais la baguette en main, elle ne deviendra jamais excellente. Si les œuvres d'une compositrice ne sont jamais jouées, on ne les entendra pas...» Et Mélanie Traversier de conclure: «Plus il y aura d'exemples féminins, qui ne seront plus des exceptions, plus les jeunes filles pourront se projeter. Ce ne sera plus un défi, de l'audace, ce sera normal. Qu'elles veulent être footballeuses, cuisinières, avocates ou compositrices... *MeToo* a lancé l'alerte auprès des instances et du grand public. Et surtout, du jeune public. On voit de plus en plus d'initiatives menées pour sensibiliser la jeunesse aux inégalités et différences de traitement. C'est bien, les générations à venir seront peut-être plus attentives et combatives!» ✿

## La révolution Darwin

Ce foisonnant ouvrage, richement illustré, constitue le catalogue officiel de l'exposition itinérante «Darwin, l'original», montée initialement à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette à Paris. Il est publié sous la direction de deux éminents spécialistes, œuvrant au Muséum national d'histoire naturelle : Guillaume Lecointre, professeur et directeur du département de recherche «systématique et évolution», et Patrick Tort, chercheur et également directeur de l'Institut Charles Darwin international. Véritable immersion au cœur de l'Angleterre victorienne, le catalogue retrace le parcours personnel et intellectuel du célèbre naturaliste anglais (1809-1882), levant le



voile sur l'intimité du personnage, ses origines sociales et sa famille. Ses études et son initiation à la recherche, les influences dont il a bénéficié y sont amplement décrites ainsi que les différentes expériences – son fameux voyage de 1 741 jours sur le Beagle afin d'étudier la géologie, la faune et la flore de l'hémisphère Sud – qui ont décidé de l'orientation de ses travaux. Et mené à l'élaboration de sa théorie de l'évolution diffusée en 1859 dans son ouvrage scientifique *On the Origin of Species*. La réception de ses idées, les réactions virulentes d'une partie de ses contemporains choqués par ses théories, sont bien sûr largement évoquées. Dans un chapitre passionnant, Patrick Tort s'attache à déconstruire

## L'éclairage du tonnerre

Préparez-vous, pauvres mortels, préparez-vous à une escapade dans les vestiges de la mythologie. Des légendes, des destins effacés par le temps que Xavier De Schutter tient à nous faire revivre. Personnalisant la figure emblématique de Zeus, dieu parmi les dieux, le livre retrace la vie de cet être divin, de sa naissance à sa glorification intemporelle. Xavier De Schutter peut sans problème se targuer de s'approprier la suprême figure de Zeus car, en tant qu'expert des religions et philologue reconnu, il maîtrise totalement son sujet. N'en étant pas à son premier coup d'essai, il a déjà écrit quatre livres d'histoire comparée des religions et sur la Grèce byzantine. C'est donc une leçon de mythologie que nous recevons ici. Ancien professeur d'archéologie, d'histoire, de géographie, il enseigne actuellement les langues mortes, autant de domaines qu'il se fait un grand plaisir d'explorer avidement dans son récit. Pour tout.e néophyte ou adepte de l'histoire mythologique,

ce livre représente un modèle de pédagogie. En effet, ces histoires, bien souvent fastidieuses et compliquées, nous sont contées ici à la première personne, il est donc impossible de ne pas être happé par le tissu narratif riche d'impressionnants récits. Qui ont déjà été entendus dans d'autres contextes, mais qui prennent ici une ampleur particulière de par la personnification du divin. Des histoires qui nous feront prendre conscience de la triste misogynie latente d'une mythologie patriar-



les clichés et idées fausses qui ont durablement dénaturé sa pensée. Comme il l'écrit, «l'opiniâtreté et la longévité du dénigrement dont le darwinisme a été victime sont à la mesure, précisément, de sa puissance d'effraction.» L'ouvrage se referme sur les influences moins connues mais importantes de la vision de Darwin sur la nature dans les domaines artistiques tels que la littérature victorienne, la peinture, les arts décoratifs et l'architecture. (ac)

En marge de l'exposition «Darwin, l'original», à voir jusqu'au 2 février 2020 à La Cité Miroir (Liège)



Guillaume Lecointre et Patrick Tort (dir.), «Le Monde selon Darwin», Paris, La Martinière, 2015, 191 p.

cale avec un Zeus machiste et séducteur. Des réifications de problèmes actuels que l'on retrouve dans ces récits vieux de quelques millénaires. Alors, si la mythologie grecque vous a toujours séduit.e sans jamais vous être familière, cet ouvrage représente une parfaite porte d'entrée dans le domaine. Un moyen bien plus aisé de s'approprier l'histoire de ces divinités qui semblent à des années-lumière de notre réalité et qui, pourtant, en rencontrent les questionnements, les travers et les défis. (cw)

Xavier De Schutter, «Les coups de foudre de Zeus», Paris, Éditions du Panthéon, 2019, 208 pages. Prix : 18,90 euros



## Une année scolaire pour tout changer ?

Au moment où une nouvelle législature s'entame en Fédération Wallonie-Bruxelles, pour le mouvement laïque, il est clair que la mission de l'école demeure avant tout de former des citoyens et des citoyennes, bien dans leur tête et dans leur corps, épanouis, prêts à voir leur avenir avec confiance et détermination et maîtrisant un certain nombre de concepts, de savoirs et de méthodes de travail. Pour ce faire, on le sait, il y a encore du travail. Et si nous souhaitons que cette exigence devienne une réalité, un bouleversement radical des habitudes sera sans nul doute nécessaire. Dans ce cadre, la lecture du livre de Céline Alvarez peut se révéler plutôt stimulante à défaut d'être spectaculairement innovante. D'autant que, comme elle, dans le cadre de la mise en œuvre du fameux Pacte pour un enseignement d'excellence, les gouvernements actuel et passé de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont axé des efforts considérables sur le développement de l'enfant dès les classes maternelles. Avec beaucoup de détails, Céline Alvarez se fait ici le témoin d'expériences menées en partenariat avec des professeurs volontaires durant une année à Bruxelles et en Wallonie. Avec des progrès qu'elle décrit comme fulgurants. Si le côté un peu plaidoyer *pro domo* ou le caractère légèrement «gourou moralisateur» est de nature à parfois irriter, l'ampleur des attaques subies par Céline Alvarez doit interpeller et amener le lecteur à se poser la question suivante: en quoi cette auteure dérange à ce point? Ce qui peut avoir pour résultat de rendre sa démarche encore plus intéressante. Enfin, si cet ouvrage ne devait avoir comme seul effet que des enseignants se sentent moins seuls dans leur quotidien, ce serait déjà précieux. Reste cependant un bémol transversal à la lecture de cet essai: à force de marteler que, de façon schématique, «si on veut, on peut» – et ce, sans moyens –, l'auteure finit par donner beaucoup d'eau au moulin de tous ceux qui veulent moins d'État et faire de l'école un marché comme un autre. (bvdm)



Céline Alvarez, «Une année pour tout changer», Paris, Les Arènes, 2019, 248 pages. Prix : 18,90 euros

# Les clones d'Érostrate

Par Véronique Bergen  
Philosophe



Je vous l'avoue d'emblée. J'ai longtemps décliné la proposition de revenir sur la Terre vingt-cinq siècles après ma mort. Je me présente: Érostrate, l'incendiaire du temple d'Artémis à Éphèse, qui réduisit à l'état de cendres une des Sept Merveilles du monde. C'est l'orgueil qui m'a poussé à accepter le voyage temporel. Moi qui avais défié la déesse, boutant le feu à son édifice le 21 juillet 356 avant J.-C., le jour où elle assistait à la naissance d'Alexandre le Grand, moi que l'on condamna non seulement à la mort mais à la *damnatio memoriae*, je devais savoir si mon nom, partant mon geste, avait réussi à passer à la postérité en dépit de l'interdiction.

Regagnant le séjour des mortels l'été 2019, quelle ne fut pas ma stupeur de voir la planète frappée par d'immenses brasiers qui consumaient les forêts, la faune d'Amérique du Sud et du Nord, d'Afrique, d'Asie, d'Europe, de l'Arctique? Via ce que vos contemporains appellent télévision, Internet, je contemplais avec effarement des millions d'hectares partir en fumée. J'appris que les hommes du XXI<sup>e</sup> siècle voyageaient sans problème sur la Lune,

sur Mars, mais étaient incapables d'éteindre des incendies que nous, les Anciens, maîtrisions.

À parcourir les bibliothèques, je m'aperçus que mon nom avait survécu, caracolant dans les écrits de Plutarque, de Strabon, de Solinus, dans une nouvelle de Jean-Paul Sartre, un roman d'Alain Nadaud. La consolation que j'en tirai fut bien maigre en regard de la désolation d'avoir accouché d'héritiers aussi meurtriers. Comment avais-je pu engendrer des armées de pyromanes assoiffés de profits, qui saccageaient la Terre, compromettant la survie des humains, des espèces animales, végétales? Ne parlez pas de clones d'Érostrate. Entre eux et moi, il n'y a rien en commun. Hormis mon désir de renommée, mon geste fut motivé par mon amour éperdu pour Artémis. Les meurtriers du XXI<sup>e</sup> siècle, eux, attentent à la vie sous toutes ses formes.

Abattu, je quittai plus tôt que prévu un monde irrémédiablement détruit, emportant sous le bras les écrits de Théopompe et d'Élien, lesquels mentionnaient mon acte sacré. ✦



Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

**Maison fondée en 1875**

**Funérailles civiles  
de toutes classes et crémation**

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles

Tél. 02 537 05 64

Direction: Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

## Funérailles Wyns

Transferts,  
Funérailles, Créations,  
Assurances décès,  
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél: 02 538 15 60  
GSM: 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89  
1000 Bruxelles  
(près de St Pierre & Bordet)

Contact: Dominique Peeren



**SOCIETE BELGE  
POUR LA  
CREMATION**

Association sans but lucratif  
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,  
nous défendons la dignité de l'idéal  
crémationniste. Faites-vous membre  
Assistance, complète  
et désintéressée

**DOCUMENTATION GRATUITE  
SUR DEMANDE ET SANS  
ENGAGEMENT**

Boulevard Maurice Lemonnier, 1  
1000 Bruxelles  
02 513 03 96

# Annonces

Expo, émissions, publication... les bonnes énergies

**ROLAND DELCOL**

ŒUVRES DE L'ARTISTE PEINTRE  
POSTMODERNE

À voir du 8 au 17 janvier 2020  
Au Centre d'Action Laïque

Vernissage le 8 janvier à 18h

Infos : [www.laicite.be](http://www.laicite.be)



## ESPACE de libertés

### Éditeur responsable

Jean De Brueker

### Directeur de la publication

Hervé Parmentier

### Rédactrice en chef

Sandra Evrard

### Secrétaire de rédaction

Amélie Dogot

### Production

Fabienne Sergoyne

### Illustrations

Stripmax

### Graphisme

YEBOgraphics

### Imprimeur

Kliemo

### Fondateur

Jean Schouters

### Abonnement

10 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique : 20€ • Étranger : 32€  
par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d'Action Laïque  
Campus de la Plaine ULB, CP 236  
Boulevard de la Plaine  
1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 • Fax : 02 627 68 01

E-mail : [fabienne.sergoyne@laicite.net](mailto:fabienne.sergoyne@laicite.net)

[www.laicite.be](http://www.laicite.be)

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique -  
Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Centre d'Action Laïque s'engage à ce que la collecte et le traitement  
de vos données soient conformes au règlement général sur la protec-  
tion des données (RGPD), adopté par le Parlement européen le 14 avril  
2016 (règlement n° 2016/799). Plus d'infos : [www.laicite.be/vi-privee](http://www.laicite.be/vi-privee)





**Libres, ensemble**

# LES RENDEZ-VOUS DE LA LAÏCITÉ DÉCEMBRE 2019

## À LA TÉLÉVISION

### Entretien avec Alexandre Lacroix

28'

Présentation : Jean Cornil

Direction Paris pour une rencontre avec le philosophe Alexandre Lacroix, rédacteur au *Philosophie magazine* et auteur d'ouvrages sur des sujets aussi variés que la nature, Internet, l'amour et le scepticisme. Pour lui, la philosophie, comme la caféine, réveille et relance la pensée intérieure.

Date	Heure	Chaîne
01/12	09H20	La Une
04/12	En fin de soirée	La Trois
07/12	10H30	La Une

### Libres pensées sur... les droits humains

10'

Présentation : Vinciane Colson

Des personnalités comme Olivier De Schutter, Pierre Galand et François De Smet nous font part de leurs réflexions sur la Déclaration universelle des droits de l'homme. Une déclaration qui visait notamment à protéger l'individu des abus commis par l'État.

Date	Heure	Chaîne
10/12	En fin de soirée	La Une
16/12	23H45	La Trois

### « Féminicide » : le reconnaître pour mieux le prévenir

28'

Présentation : Vinciane Colson

Parmi les faits de violence conjugale, le terme « féminicide » s'impose lentement dans les médias. Mais que signifie-t-il ? Que regroupe-t-il ? En quoi sa reconnaissance dans le Code pénal permettrait-elle de lutter contre les violences faites aux femmes ?

Date	Heure	Chaîne
15/12	09H20	La Une
18/12	En fin de soirée	La Trois
21/12	10H30	La Une

### Coup d'œil dans le rétro

28'

Présentation : Catherine Haxhe

Décryptage avec un regard laïque des grands dossiers qui ont marqué les esprits et fait l'actualité cette année 2019.

Date	Heure	Chaîne
29/12	09H20	La Une
01/01	En fin de soirée	La Trois
04/01	10H30	La Une

## À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 20H 28'

L'Appel de Liège pour une laïcité universelle

Samedi 07 décembre

IVG et euthanasie : les lois bougent

Samedi 14 décembre

Quel avenir pour le multilatéralisme ?

Samedi 21 décembre

Les enjeux de la laïcité en 2020

Samedi 28 décembre

LIBERTÉ  
J'ÉCRIS  
TON NOM



Bientôt  
disponible  
en e-Pub  
à 5 €

**10€ l'exemplaire**

En vente directe au Centre d'Action Laïque, sur commande via la librairie en ligne [www.laicite.be/publications](http://www.laicite.be/publications)  
ou par virement sur le compte du CAL : IBAN BE16 2100 6247 9974 (frais de port : 2,37 €)  
Contact : 02 627 68 11 - [cal@laicite.net](mailto:cal@laicite.net)

